

MINISTRE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE



AGENCE NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE ANPC - TOGO



PLAN NATIONAL DE CONTINGENCE MULTIRISQUES DU TOGO

Dixième édition

Actualisé et validé en **Avril 2022**

Contingences couvertes : **Inondations**
 Épidémies/Epizooties
 Vents violents
 Débordement de la crise du
 Sahel/Extrémisme violent

Niveau de confidentialité : **Relatif**

Prochaine mise à jour : **Mars 2023**

Avril 2022 – Mars 2023

Avant-propos

L'actualité mondiale en matière de gestion des risques et catastrophes est marquée par la pandémie du corona virus (Covid-19).

En effet, parti de la province de Wuhan en Chine, premier épicode, depuis décembre 2019, ce virus très contagieux s'est très rapidement propagé sur tous les autres continents créant dans sa progression, de nouveaux épicodes par endroits et des foyers par ailleurs, avec des conséquences socioéconomiques désastreuses.

Dans un contexte national où la gestion des contingences s'est focalisée ces dernières années sur les aléas hydrométéorologiques et leurs corollaires, notamment, les inondations, les vents violents, les sécheresses et quelques épidémies/Epizooties localisés, l'avènement du Covid-19 constitue de nos jours un problème de santé publique majeur, mettant même en péril la situation économique et sécuritaire de divers pays. Dans ce contexte les aléas traditionnels souvent enregistrés par le Togo se présentent comme des facteurs aggravants.

Vu la nature quasi inexorable de la prolifération de cette infection d'un pays à un autre et conscient du manque ou de l'insuffisance des ressources allouées à la gestion des risques et catastrophes, les mesures préventives s'avèrent impérieuses et s'imposent afin d'éviter l'apparition de foyers qui seraient plus onéreux et plus difficiles à juguler.

Par ailleurs, la crise du Sahel née des suites de la révolution libyenne en 2011 est marquée par des attaques terroristes perpétrées par des djihadistes au nord du Mali. Ces attaques se sont progressivement étendues dans la sous-région du sahel (Burkina Faso et le Niger). Aujourd'hui, le risque de débordement de cette crise sur les pays côtiers dont le Togo, est une réalité ; en témoignent, les récentes attaques au nord du Bénin en avril 2022 et dans la localité de SANLOAGA en novembre 2021 dans la préfecture de Kpendjal au nord du Togo.

Fort de ce constat, cette dixième édition répond au souci d'actualisation du Plan national de contingence (PNC) en adéquation avec l'évolution du profil humanitaire du pays marqué par l'avènement du Covid-19 et l'extrémisme violent.

Le présent Plan national de contingence met un accent particulier, dans le contexte actuel de la décentralisation, sur l'implication manifeste des régions et des communautés à la base dans les différents processus de gestion.

A la suite de la validation de ce Plan, chaque collectivité territoriale devra actualiser ou élaborer son Plan de contingence communal qui tienne compte de son profil de risques particuliers.

Comme aux éditions précédentes, cette nouvelle version est le fruit d'un travail des acteurs issus de plusieurs départements ministériels, des organisations de la société civile, des institutions de la République, des représentants des collectivités locales avec l'appui des Partenaires techniques et financiers, sous la coordination du Ministère de la sécurité et de la protection civile à travers l'Agence nationale de la protection civile.

Liste des sigles et acronymes

| | |
|-----------|--|
| ACMAD | : Centre Africain des Applications de la Météorologie au Développement |
| ADRA-TOGO | : Agence Adventiste d'Aide et de Développement |
| AEAA | : Agence Eau Assainissement pour l'Afrique |
| AEP | : Approvisionnement en Eau Potable |
| AFD | : Agence Française et Développement |
| AH1N1 | : Epizootique Grippe Aviaire |
| AH5N1 | : Pandémie de grippe Humaine |
| AIEA | : Agence Internationale de l'Energie Atomique |
| ANASAP | : Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Publique |
| ANGE | : Agence Nationale de Gestion de l'Environnement |
| ANPC | : Agence Nationale de la Protection Civile |
| ANSAT | : Agence Nationale de la Sécurité Alimentaire du Togo |
| ASC | : Agents de Santé Communautaire |
| ASN | : Agence de Solidarité Nationale |
| ATBF | : Association Togolaise du Bien-être Familial |
| AVE | : Auxiliaire Villageoise d'Elevage |
| BAD | : Banque Africaine de Développement |
| BADEA | : Banque Arabe pour le Développement Économique de l'Afrique |
| BCPR | : Bureau pour la Prévention des Crises et du Relèvement |
| BID | : Banque Islamique de Développement |
| BIDC | : Banque d'Investissement pour le Développement de la CEDEAO |
| BM | : Banque Mondiale |
| BOAD | : Banque Ouest Africaine de Développement |
| CAP | : Processus d'Appel Consolidé |
| CCIT | : Chambre de Commerce d'Industrie du TOGO |
| CDQ | : Comité de Développement du Quartier |
| CEB | : Communauté Electrique du Bénin |
| CEDEAO | : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest |
| CEET | : Compagnie Energie Electrique du Togo |
| CERF | : Fonds Central d'Intervention d'Urgence |
| CHR | : Centre Hospitalier Régional |
| CHU | : Centre Hospitalier Universitaire |
| CICR | : Comité International de la Croix Rouge |
| CILSS | : Comité Inter-Etat de Lutte Contre la Sécheresse au Sahel |
| CINU | : Centre d'Information des Nations Unies |
| CNAR | : Coordination Nationale d'Assistance aux Réfugiés |
| CNDH | : Commission Nationale des Droits de l'Homme |
| CNOU | : Centre National des Opération et des Urgences |
| CNTS | : Centre National de Transfusion Sanguine |
| COP21 | : Conférence de Paris |
| COUSP | : Centre des Opérations d'Urgence Santé Publique |
| COVID-19 | : Corona Virus 2019 |
| CREN | : Centre de Récupération et d'Éducation Nutritionnelle |
| CREWS | : Climate Risk & Earling Warning Systems |
| CRS | : Catholic Relief Services |
| CRT | : Croix-Rouge Togolaise |
| CVD | : Comité Villageois de Développement |
| DAAF | : Direction des Affaires Administratives et Financières |
| DGAS | : Direction Générale de l'Action Sanitaire |
| DGMN | : Direction Générale de la Météorologie Nationale |

| | |
|----------|--|
| DGS | : Direction Générale de la santé |
| DHAB | : Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base |
| DPA | : Date Prévue d'Accouchement |
| DPCAH | : Direction de la Prévention des Coopération et des Affaires Humanitaires |
| DPOU | : Direction de la Planification et des Opérations d'Urgence |
| DPS | : Direction Préfectorale de la Santé |
| DR-ANPC | : Direction Régionale ANPC |
| DREF | : Disaster Relief Emergency Fund |
| DRN-ANPC | : Direction Régionale Nord-ANPC |
| DRPAT | : Direction Régionale de la Planification du Développement et l'Aménagement du territoire |
| DRS | : Direction Régionale de la Santé |
| DRS-ANPC | : Direction Régionale Sud-ANPC |
| DSID | : Direction des Statistiques Agricoles de l'informatique |
| DSIUSR | : Division de la Surveillance Intégrée des Urgences Sanitaires et de la Riposte |
| EAA | : Acides Aminés Essentiels |
| ECD | : Early Childhood development |
| ECHO | : Service d'Aide Humanitaire de la Commission Européenne |
| ECR | : Entreprise de Construction et de Réhabilitation |
| EDST | : Enquête Démographique et Santé au Togo |
| EIR | : Equipe d'Intervention Rapide |
| EMM | : Entreprise Mobility Management |
| ENS | : École Normale Supérieure |
| EPI | : Equipement de Protection Individuelle |
| FAO | : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture |
| FAT | : Forces Armées Togolaises |
| FCFA | : Franc de la Communauté Française |
| FICR | : Fédération Internationales des Sociétés de la Croix Rouges |
| FIDA | : Fonds International pour le Développement Agricole |
| FMI | : Fonds Monétaire International |
| FRPC | : Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance |
| GPS | : Global Positioning System |
| GSM | : Global System for Mobile |
| HCDH | : Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme |
| HCR | : Haut-Commissariat pour les Réfugiés |
| H CRAH | : Haut-Commissariat aux Rapatriés et à l'Action Humanitaire |
| HSU | : Unité de Support Humanitaire |
| ICAT | : Institut du Conseil d'Appui Technique |
| IDA | : Association Internationale de Développement |
| IEC | : Information Education et Communication |
| INH | : Institut National d'Hygiène |
| INSEED | : Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques |
| JICA | : Agence Japonaise pour la Coopération Internationale |
| LTDH | : Ligue Togolais des Droits de l'Homme |
| MAEIRTE | : Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur |
| MAPAH | : Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural |
| MASPFA | : Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation |
| MATDDT | : Ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des territoires |
| MCSECC | : Ministère de la Communication et des Médias |

| | |
|------------|---|
| MA | : Ministère des Armées |
| MERF | : Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières |
| MEHV | : Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise |
| MEF | : Ministère de l'Économie et des Finances |
| MEPSTA | : Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat |
| MESR | : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche |
| MIFA | : Mécanisme Incitatifs de Financement Agricole |
| MTRFA | : Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien |
| MJL | : Ministère de la Justice et de la Législation |
| MENTD | : Ministère de l'Économie Numérique et de la Transformation Digitale |
| MRI | : Mécanisme de Réponses Immédiates |
| MSHPAUS | : Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins |
| MSPC | : Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile |
| MVE | : Maladie à Virus Ebola |
| MUHRF | : Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière |
| OCAL | : Organisation du Corridor Abidjan-Lagos |
| OCDI | : Organisation de la Charité pour un Développement Intégral |
| OCHA | : Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires |
| OIM | : Organisation Internationale pour les Migrations |
| OIPC | : Organisation Internationale de la Protection Civile |
| OMD | : Objectifs du Millénaire pour le Développement |
| OMS | : Organisation Mondiale de la Santé |
| ONG | Organisation Non Gouvernemental |
| ONU | Organisation des Nations Unies |
| OOAS | : Organisation Ouest Africaine de la Santé |
| ORSEC | : Organisation des Secours et de la Sécurité Civile |
| OSC | Organisation de la Société Civile |
| PAM | : Programme Alimentaire Mondial |
| PAUT | : Projet d'Assainissement Urbain du Togo |
| PCF | : Poste de Commandement Fixe |
| PCIA | : Plan de Contingence Inter agences des Nations Unies |
| PCO | : Poste de Commandement Opérationnel |
| PEC | : Prise en Charge Médicale |
| PGICT | Projet Gestion Intégré des Catastrophes et des Terres |
| PIB | : Produit Intérieur Brut |
| PIDU | : Projet d'Infrastructures et de Développement Urbain |
| PM | : Premier Ministre |
| PMA | : Procréation Médicalement Assistée |
| PNC | : Plan National de Contingence |
| PND | : Plan National de Développement |
| PNIASAN | : Programme National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel |
| PNUD | : Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PNUE | : Programme des Nations Unies pour l'Environnement |
| PPTE | : Pays Pauvres Très Endettés |
| PRCF | Poste Régional de Commandement Fixe |
| PTF | : Partenaire Technique et Financier |
| PURISE | : Programme d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures et des Services Electriques |
| QUIBB | : Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être |
| RGPH4 2010 | : Recensement Général de Population et de l'Habitat |
| RRC | : Réduction des Risques de Catastrophes |

| | |
|------------|---|
| SAP | : Système d'Alerte Précoce |
| SCAPE | : Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi |
| SFM | : Sendai Framework Monitor |
| SHARE | : Synergie des Hommes d'Affaires pour la Relance Économique |
| SIG | : Système d'Information Géographique |
| SNAT | : Schéma National d'Aménagement du Territoire |
| SNFS-CSU | : Stratégie Nationale de Financement de la Santé vers la Couverture Sanitaire Universelle |
| SNRRC | : Stratégie Nationale de la réduction de Risque de Catastrophes |
| SNU | : Système des Nations Unies |
| SOP | : Procédure d'Opération Standardisées |
| SSA | : Service de Santé des Armées |
| TDE | : Togolaise des Eaux |
| TP | : Travaux Publics |
| UA | : Union Africaine |
| UE | : Union Européenne |
| UEMOA | : Union Economique Monétaire Ouest Africaine |
| UNFPA | : Fonds des Nations Unies pour la Population |
| UNHCR | : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés |
| UNICEF | : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance |
| UNISDR | : United Nations International Strategy for Disaster Reduction |
| UNREC | : Centre Régional des Nations Unies pour la Paix et le Désarmement |
| UN-SPIDER | : United Nations Office for Outer Space Affaires |
| USA | : Etats Unies de l'Amérique |
| WACA ReSIP | : West Africa Coastal Areas Resilience Investment Project |
| WASH | : Eau Hygiène et Assainissement |
| WATSAN | : Water and Sanitation |

Résumé exécutif

Le présent Plan national de contingence (PNC) couvre une période d'un (01) an à compter de la date de sa validation, et est annuellement révisé. Tirant leçons des expériences de différentes situations d'urgence qui ont marqué le Togo ces dernières années, notamment les épidémies, les inondations et les vents violents, conscient de la nécessité d'améliorer les capacités nationales de préparation et de réponse, le gouvernement togolais a élaboré ce présent document. Il met en évidence les mécanismes de décisions, de coordinations, d'actions et de gestions des fonds et dons susceptibles de minimiser les conséquences des catastrophes sur les populations et leurs biens.

Dans ce contexte, le PNC vise à renseigner sur les niveaux de risques du pays et leurs localisations, les compétences et les ressources disponibles, et les sources de financement des urgences. Il vise également à mettre en synergie les acteurs du Plan d'organisation de réponse de sécurité civile (Plan ORSEC), de la société civile et de la communauté des partenaires avant, pendant et après les situations d'urgences ou de catastrophes.

Pour la présente actualisation, quatre (04) contingences ont été retenues, notamment les Inondations, Epidémies/Epizooties, les Vents violents et le Débordement de la crise du Sahel/Extrémisme violent.

L'objectif général de ce plan est d'apporter le secours aux sinistrés et l'assistance aux sujets affectés et vulnérables, de la manière la plus rapide et la plus efficace possible en évitant les pertes de temps, la duplication des interventions, les omissions, voire les injustices, conformément aux principes humanitaires universels.

Le Plan national de contingence a, en outre, pour objectifs de :

- clarifier les rôles et responsabilités ainsi que les relations entre les différents services techniques de l'État et les Partenaires Humanitaires ;
- identifier et réduire les risques les plus probables ;
- offrir un cadre général de planification conjointe couvrant les risques d'urgences et de catastrophes ;
- intégrer le processus de prévention, de préparation et de réponse aux urgences ou aux catastrophes dans les plans et programmes nationaux de développement ;
- réduire les délais d'intervention et le nombre de pertes en vies humaines.

Pour ce faire, le PNC se subdivise en quatre (04) parties présentées comme suit : *(i) profil du pays, (ii) contexte et analyse des risques, (iii) indicateurs et facteurs aggravants, (iv) coordination et gestion des urgences*. Le document contient également des annexes relatives aux présuppositions pour la planification, au plan de réponse par contingence, à la cartographie des zones à risques d'inondation, aux actions par secteur, aux canevas de rapport d'évaluation rapide, à la fiche de synthèse d'une évaluation humanitaire rapide, à l'appendice et au glossaire.

Toutes les régions, préfectures et communes, devront disposer des capacités nécessaires pour être en mesure d'assurer les opérations de secours dans leurs localités respectives, quel que soit le type d'urgence ou de catastrophe. Si l'impact de l'urgence ou de la catastrophe dépasse leurs capacités de réponse, les structures nationales prendront le relais.

Ce Plan national de contingence est décliné en plans de contingence régionaux. Les préfectures et communes seront également dotées de leurs plans de contingence multirisques de préparation et de réponse aux catastrophes.

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Avant-propos..... | i |
| Liste des sigles et acronymes..... | ii |
| Résumé exécutif | vi |
| Sommaire..... | viii |
| I PROFIL DU PAYS..... | 1 |
| 1.1 Données physiques | 1 |
| 1.2. Données socio-économiques | 2 |
| 1.3 Gouvernance politique et économique | 4 |
| 1.4 Vulnérabilité du pays..... | 4 |
| 1.5 Analyse des capacités | 4 |
| 1.6 Contexte de partenariat..... | 5 |
| II ANALYSE DES RISQUES..... | 6 |
| 2.1 Analyse des contingences..... | 6 |
| 2.2 Présentation des scénarii..... | 8 |
| III INDICATEURS ET FACTEURS AGGRAVANTS | 17 |
| 3.1 Inondations | 17 |
| 3.2 Epidémies/Epizooties | 18 |
| 3.3 Vents violents | 19 |
| 3.4 Débordement de la crise du Sahel | 20 |
| 3.5 Capacité d'adaptation et de réponse | 21 |
| IV COORDINATION ET GESTION DES URGENCES..... | 22 |
| 4.1 Mécanismes de coordination existants | 22 |
| 4.2 Mécanismes de mobilisation de ressources financières | 4 |
| 4.2.1 Mécanismes internes | 4 |
| 4.2.2 Mécanismes externes | 4 |
| 4.3 Evaluation rapide et évaluation approfondie après situation d'urgence et de catastrophe | 5 |
| 4.4 Budget..... | 6 |
| 4.5 Processus de mise à jour du plan | 7 |
| ANNEXES | 8 |
| Annexe 1 : plan de réponse par contingence | 8 |
| Annexe 3 : cartographie des zones à risque d'inondation | 15 |

viii

| | |
|--|----|
| Annexe 3 : Rôles de certaines structures clés | 16 |
| Annexe 4 : Ressources disponibles par secteur | 20 |
| Annexe 5 : fiche de synthèse d'une évaluation humanitaire rapide | 21 |
| Annexe 6 : Schéma du mécanisme du Système d'Alerte Précoce..... | 28 |
| Annexe 7 : glossaire | 29 |

I PROFIL DU PAYS

1.1 Données physiques

Le Togo est situé entre les 6^{ème} et 11^{ème} degrés de latitude Nord et le méridien 0° et 1°40 de longitude Est. Il couvre une superficie de 56 600 km². On l'assimile à un corridor qui s'étire sur 650 km de long. Il dispose d'une côte d'environ 50 km. Sa plus grande largeur est de 150 km. Subdivisé en cinq (05) régions économiques, le Togo est limité à l'Ouest par la République du Ghana, à l'Est par la République du Bénin, au Sud par l'Océan Atlantique et au Nord par la République du Burkina Faso.¹

Il est caractérisé par trois principales zones climatiques avec une pluviométrie variant de 900 à 1400 mm : la zone subéquatoriale, la zone guinéo-soudanienne et la zone soudanienne (voir figure 1)

Concernant le relief, on distingue la chaîne des Monts Togo qui prend le pays en écharpe dans la direction Sud-Ouest - Nord-Est. Dans l'extrême-nord, se trouve une vaste plaine orientale sillonnée par le fleuve Oti et ses affluents. Du sud-est vers le nord-est se trouve la plaine orientale sillonnée par le fleuve Mono. Enfin, le plateau de la terre de barre qui domine la zone lagunaire et couvre plus des deux tiers de la Région Maritime au sud.

Sur le plan hydrographique, le Togo est subdivisé en trois (03) grands bassins : le bassin de l'Oti et ses affluents (47,3% du territoire), le bassin du Mono (37,5% du territoire) et le bassin côtier du Lac Togo (15,2% du territoire).

Sur le plan écologique, on distingue cinq (05) zones à savoir : i) la zone écologique (ZE) I correspond aux plaines du Nord et couverte de forêts sèches, de savanes sèches, ii) la ZE II comprend la branche Nord des Monts Togo principalement couverte de forêts claires, de savanes diverses, des forêts galeries, d'îlots de forêts denses; iii) la ZE III correspond à la plaine centrale couverte de forêts sèches de savanes guinéennes différenciées par des arbres et arbustes aux feuilles remarquablement grandes , iv) la ZE IV correspond à la branche méridionale des monts Togo couverte par d'authentiques forêts sempervirentes , v) la ZE V correspond à la côte, et du point de vue physiographique, ressemble à la ZE III, mais jouit en revanche d'un climat subéquatorial (Ern, 1979).

Le Togo fait face à des défis, dont les principaux sont : la dégradation de la couverture végétale, de la faune, de la qualité des eaux douces, des sols et le déclin de la fertilité, l'érosion côtière, la contamination, les pollutions de toutes sortes et la recrudescence des catastrophes naturelles telles que les inondations et la sécheresse.

¹ <https://www.gwp.org/togo-rapport-evaluation-besoin-gi-crues-bassin-volta-final.pdf>

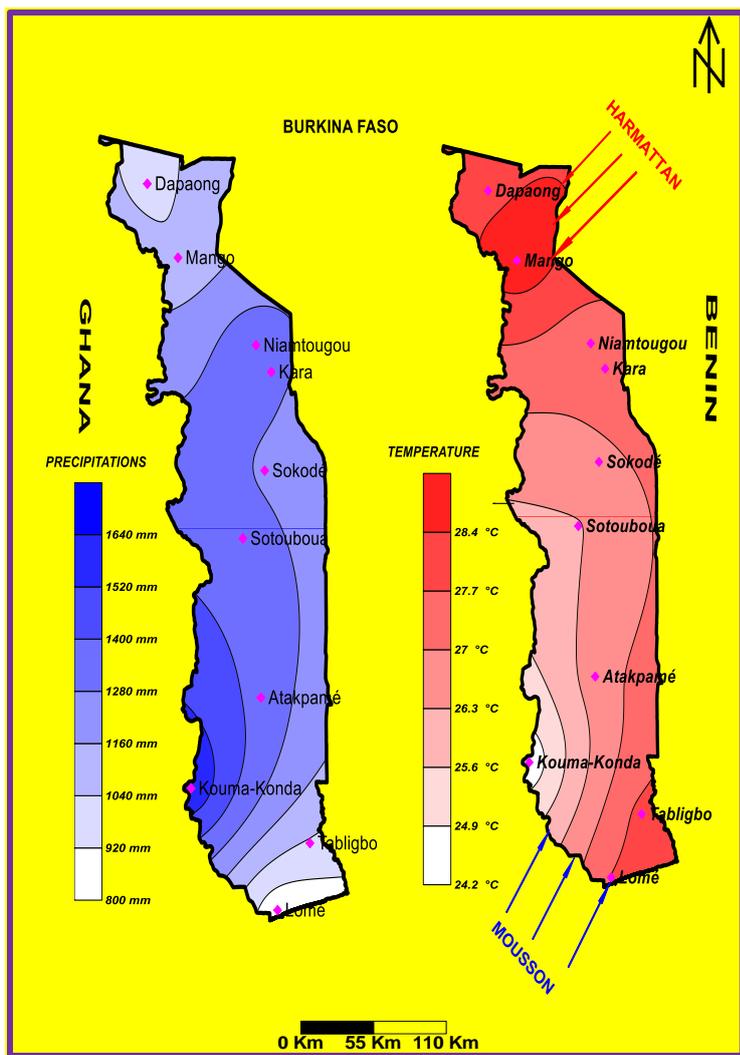


Figure 1 : Cartes climatiques du Togo (Source : DGMN, 2018)

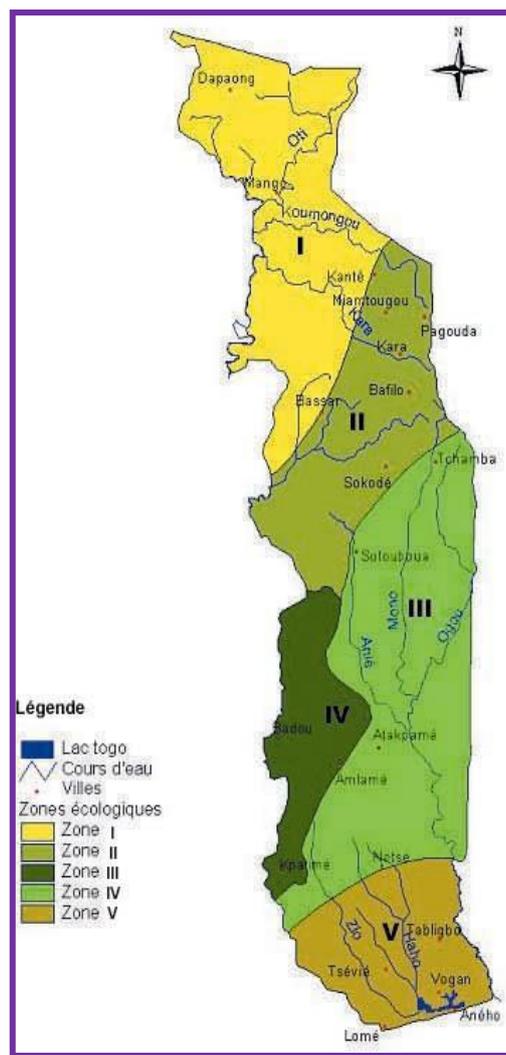


Figure 2 : Zones écologiques du Togo

1.2. Données socio-économiques

La démographie au Togo est caractérisée par une croissance rapide de la population. La population totale est estimée à 8 067 006 habitants en 2021 (INSEED janvier 2022). Cette population est inégalement répartie selon le milieu de résidence, le genre et les tranches d'âge (RGPH4)

Selon le rapport de l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI, 2017)², le taux d'alphabétisation de la population générale s'établit à 60,4% au niveau national dont 7,0% alphabétisés en langue nationale et 56,1% en langue française.

² Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques et AFRISTAT. 2019. *Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2017*. Lomé, Togo et Bamako, Mali : INSEED et AFRISTAT.

Selon l'annuaire des statistiques sanitaires du Togo, en 2018, 51,3% de la population a accès à des infrastructures sanitaires. Ce taux est inégalement réparti dans les régions (DSNISI³, 2019).

La situation nutritionnelle est acceptable au niveau national au regard des données de la dernière enquête MICS⁴ (5,7% de la malnutrition aigüe en 2017). Cependant, les régions des savanes et de la Kara présentent les taux les plus élevés qui sont respectivement : 8,1% et 6,5%. Quant à la malnutrition chronique, elle est de 23,8% (selon la même source) et demeure au-dessus de la norme acceptable de l'OMS (20%).

Le taux d'accès à l'eau potable au niveau national est de 59,3% avec de grandes disparités selon le milieu (45,6% en milieu rural contre 80,7% en milieu urbain) et les régions (ERI-ESI, 2017). Les régions les moins servies sont celles de la Centrale (37,7%) et des Plateaux (44,3%).

En matière de source d'énergie, 50,8% des ménages ont accès à l'électricité. Cette proportion varie selon le milieu de résidence (88,5% en milieu urbain contre 26,4% en milieu rural) (ERI-ESI, 2017).

Pour l'assainissement, l'accès de la population aux latrines reste faible. En effet, 41,4% de la population en disposent avec une différence très marquée entre les milieux de résidence (74,4% en milieu urbain contre 20,0% en milieu rural).

Sur le plan économique, l'agriculture est la principale activité. Elle emploie 70 % de la population active et représente 20,2% du PIB en 2021 (INSEED).

Le cadre macroéconomique demeure stable avec un taux d'inflation en dessous du seuil communautaire de 3 %. (PND, 2018).

Dans le contexte socio-économique, les principaux défis du Togo sont : la rationalisation de la gestion des structures publiques sanitaires et hospitalières ; l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base (formations sanitaires, eau potable, assainissement, etc.) ; le renforcement de la politique de rationalisation de la consommation des médicaments à tous les niveaux ; le renforcement de la formation techniques et professionnelles dans les différents secteurs d'activités ; le renforcement des capacités technologiques ; le désenclavement des zones de productions agricoles ; la mobilisation des ressources financières et la résilience face aux aléas, sources de catastrophes.

L'analyse des inégalités sociales montre que la réponse aux besoins vitaux n'est pas équitable, notamment pour les plus vulnérables.

³ Direction du Système National d'Information Sanitaire et de l'Informatique

⁴ Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), 2018. *MICS6 TOGO, 2017, Rapport final*. Lomé, Togo.

1.3 Gouvernance politique et économique

En matière de gouvernance politique, la volonté du gouvernement est de bâtir les fondements de la cohésion sociale, pour consolider et rendre pérennes les structures démocratiques, dont la promotion du respect des différences et des valeurs démocratiques ainsi que le renforcement du sentiment d'appartenance à la Nation.

Pour relancer la gouvernance locale, le gouvernement a adopté en 2016 et mis en œuvre la feuille de route du processus de la décentralisation. Ce processus a abouti à l'organisation en juin 2019, des élections locales, suivie de l'installation de 117 conseils municipaux.

Pour faire face aux nouveaux enjeux de développement, et traduire dans la réalité, la vision du Togo émergent d'ici 2030, le gouvernement a défini sa feuille de route gouvernementale (FRG) 2020-2025 dont la vision est de bâtir un Togo en paix, une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable.

Dans le cadre de la prévention et de la gestion des risques de catastrophes, le gouvernement s'engage à faire de la protection civile une priorité. Cela est exprimé dans l'axe 3 « Moderniser le pays et renforcer ses structures », ambition 10 « Mettre le développement durable et l'anticipation des crises futures au cœur des priorités du pays », P35 « réponse aux risques climatiques majeurs » de sa feuille de route.

A cet effet, il a procédé au renforcement des capacités organisationnelles, techniques et matérielles des institutions intervenant dans la gestion des risques de catastrophes.

1.4 Vulnérabilité du pays

Le contexte humanitaire togolais est marqué par des catastrophes naturelles telles qu'une dynamique tectonique et des tremblements de terre de faible amplitude dans la zone côtière, , des éboulements, des glissements de terrains, des sécheresses, des épidémies (Covid 19, choléra et méningite), épizooties (grippe aviaire AH5N1 2007-2008 et la pandémie de grippe humaine AH1N1 de 2009, fièvre hémorragique de type Lassa), des crises alimentaires, des inondations, des marées hautes qui accentuent le phénomène de l'érosion côtière, des feux de végétation/incendies, des vents violents, des conflits intercommunautaires, etc.

Ces dernières années, les aléas les plus récurrents sont les inondations, les épidémies/épizooties, les vents violents, érosion côtière, feux de végétation/incendies, conflits intercommunautaires. On note également l'émergence du débordement de la crise du Sahel/ extrémisme violent.

1.5 Analyse des capacités

Les pouvoirs publics s'efforcent d'élever le niveau de prévention, d'atténuation de risques, de préparation du pays à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'une Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes (SNRRC) et celle de relèvement post catastrophe. Dans le cadre de la mise en œuvre de la SNRRC, ont été réalisées : (i) l'analyse du Cadre

institutionnel de prévention et de gestion des catastrophes ; (ii) l'état des lieux du dispositif hydro météo sur l'ensemble du territoire, (iii) la cartographie des zones à risque, et (iv) l'analyse des nouvelles tendances climatiques et des risques associés, (v) l'opérationnalisation du système d'alerte précoce aux inondations, (vi) la mise en place d'une base de données sur les catastrophes (DesInventar), (vii) la mise en place d'une base de données Sendai Framework Monitor (SFM) sur le suivi de la mise en œuvre des sept objectifs du cadre de Sendai, (viii) l'évaluation des capacités nationales par la mission CADRI, etc.

Par ailleurs, le gouvernement a entrepris des projets/programme de gestion des catastrophes tels que le Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT) et le projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques dont l'objectif est de renforcer les capacités des différentes structures concernées et la résilience des communautés vulnérables exposées aux risques.

Mieux, le gouvernement a créé l'ANPC, sous la tutelle du ministère de la sécurité et de la protection civile, qui coordonne toutes les actions de prévention et de gestion des catastrophes, en collaboration avec les autres acteurs de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes, sur l'ensemble du territoire national.

Sur le plan opérationnel, le pays dispose de six (06) casernes des sapeurs-pompiers sur l'ensemble du territoire national. Mais ces dernières demeurent sous équipées et nécessitent un renforcement de capacités. Aussi, le Togo a-t-il, par ailleurs, la possibilité d'utiliser le matériel de l'Organisation internationale de la protection civile (OIPC), pré-positionné à Tsévié, destiné aux pays membres de la CEDEAO.

La réduction de la vulnérabilité du pays requiert un inventaire des aléas et de leurs spécificités, l'amélioration de la performance technique de la collecte des données, le développement des projets d'aménagement du territoire, le renforcement des capacités, l'établissement des systèmes d'observation et d'alerte, d'éducation et de formation pour accroître le niveau de résilience du pays.

Toutefois, des efforts restent à faire pour améliorer le niveau de connaissance des zones à risque afin de couvrir l'ensemble du territoire national. Ceci permettra aux pouvoirs publics de prendre des mesures d'interdiction des occupations de ces espaces, ainsi que des décisions pour une gouvernance foncière améliorée.

1.6 Contexte de partenariat

Membre de la communauté internationale, le Togo entretient des relations de coopération et de solidarité réciproques avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux pour son développement et pour la préparation et la réponse aux situations d'urgence. Ces rapports s'exercent avec les pays voisins et les autres parties du continent, les institutions régionales, continentales et internationales, les organisations de la société civile et les organisations non gouvernementales.

Le Togo entretient également des rapports d'assistance avec les pays d'Europe, d'Asie et les Etats-Unis.

Lors des sinistres, ces partenaires techniques et financiers assistent le gouvernement dans la mobilisation des fonds et de matériels de secours.

II ANALYSE DES RISQUES

2.1 Analyse des contingences

Au vu du contexte humanitaire et pour la programmation des activités de réponse aux situations d'urgence au cours de la période de mars 2021 - février 2022, le gouvernement, avec l'appui des partenaires, avait retenu pour le compte du PNC 2021, trois (03) contingences à savoir : ***Épidémies/Epizooties, Inondations et Vents violents.***

Pour le compte du PNC avril 2022 - mars 2023, au regard de la récurrence des événements hydro climatiques extrêmes, sanitaires (Covid-19) et de menaces sécuritaires avec leur forte probabilité de survenance couplé de leur sévérité, sont retenus dans l'ordre comme contingence : ***(i) les inondations, (ii) les épidémies/épizooties, (iii) les vents violents et (iv) le débordement de la crise du Sahel / extrémisme violent.***

| Contingence I : Inondations | |
|------------------------------------|---|
| Meilleur scénario | Toutes les régions du pays connaissent une pluviométrie normale avec quelques bas-fonds inondés, sans dégâts humains et matériels. |
| Scénario le plus probable | Certaines zones à risque du pays sont inondées et subissent des dégâts : destruction de récoltes, déplacement de populations, effondrement d'infrastructures socio-économiques et risques élevés d'épidémies. |
| Pire scénario | Plusieurs localités y compris les zones qui n'ont jamais connu d'inondation sont inondées. Des dégâts majeurs ont été enregistrés : pertes en vies humaines, destruction de récoltes, déplacement de populations, effondrement d'infrastructures socio-économiques avec risque élevé d'épidémies, de paludisme, de malnutrition ainsi que des disparus. |

| Contingence II : Epidémies/Epizooties | |
|--|---|
| Meilleur scénario | Épidémie /Epizootie localisée (Covid 19, Choléra, Méningite, Ebola, AH5N1, Fièvre Lassa), peu de cas et sans perte de vies humaines |
| Scénario le plus probable | Épidémie /Epizootie (Covid 19, Méningite, Choléra, Ebola, AH5N1, Fièvre Lassa) peu localisée, peu de cas avec pertes limitées de vies humaines. |
| Pire scénario | Épidémie /Epizootie (Covid-19, Choléra, Diarrhées rouges, Méningite, Ebola, AH5N1, Fièvre Lassa,...) d'envergure nationale avec une forte létalité. |

| Contingence III: Vents violents | |
|--|--|
| Meilleur scénario | Vents violents sans dégâts matériels importants |
| Scénario le plus probable | Vents violents localisés, pas de perte en vies humaines avec des dégâts matériels conséquents. |
| Pire scénario | Plusieurs localités y compris les zones qui n'ont jamais connu de vents violents sont touchées. Pertes en vies humaines, des dégâts majeurs: destruction des cultures, récoltes et bétails, déplacement de populations, effondrement d'infrastructures socio-économiques avec risque élevé d'épidémies et crise alimentaire. |

| Contingence IV : Débordement de la crise du sahel/ Extrémisme violent | |
|--|--|
| Meilleur scénario | Les crises dans les pays voisins prennent de l'ampleur et créent l'insécurité. Depuis quelques temps des éléments suspects sont repérés dans certains endroits du pays. Des opérations coup de poing sont organisées par les forces de défense et de sécurité, des éléments suspects sont arrêtés et des documents en rapport sur l'attaque sont saisis. |
| Scénario le plus probable | Les affrontements confirmés entre l'armée régulière et les groupes armés terroristes/criminels augmentent, ce qui perturbe les activités socio-économiques, réduit l'espace humanitaire, augmente les tensions sociales et la récurrence des conflits communautaires. |
| Pire scénario | Plusieurs lieux du pays sont attaqués ou occupés par des groupes armés terroristes/criminels organisés au même moment, causant des dégâts matériels et humains importants. Le réseau de communication est interrompu, les hôpitaux sont débordés de telle manière que la capacité nationale de réponse se retrouve être dépassée. |

Les détails des scénarii relatifs à la durée probable de la phase d'urgence, aux capacités de réponse à l'urgence, aux contraintes majeures à la réponse et aux besoins prioritaires pour y faire face se présentent comme suit :

2.2 Présentation des scénarii

Les scénarii sont présentés dans un Tableau selon les contingences.

2. 2.1 Inondations

| | | |
|--|--|---|
| Probabilité d'occurrence | Elevée | |
| Impact | Très important | |
| Localisation et étendue géographique Éléments principaux du pire scénario Plusieurs localités y compris les zones qui n'ont jamais connu d'inondations sont inondées du fait de pluies diluviennes ou continues. Des dégâts majeurs ont été enregistrés : pertes en vies humaines, destruction de récoltes, déplacement de populations, effondrement d'infrastructures socio-économiques avec risque élevé d'épidémies, de malnutrition et de paludisme. | <p>Région des Savanes : Kpendjal, Kpendjal ouest, Oti, Oti sud, Tone, Tandjouaré, Cinkassé</p> <p>Région de la Kara ⁵: Bassar, Dankpen, Kozah, Binah, Assoli, Kéran.</p> <p>Région Centrale : Tchaoudjo, Tchamba, Sotouboua, Plaine de Mô, Blitta</p> <p>Région des Plateaux : Haho, Agou, Moyen Mono, Amou, Ogou, Anié, Est mono, Kloto, Wawa, Akébou.</p> <p>Région Maritime : Avé, Golfe, Agoè Nyivé, Zio, Lacs, Yoto, Vo, Bas-Mono, Lomé Commune</p> | |
| Nombre/pourcentage de population affectée | Affectés | 110 000 |
| | Sinistrés | 70.000 |
| | Blessés | 150 |
| | Disparus | 15 |
| | Morts | 15 |
| Impacts sur les moyens de subsistance et secteurs spécifiques | Agriculture | 12 000 - 15 000ha |
| | Élevage | Nombre de têtes d'animaux (2 000- 2 500) |
| | Infrastructures | Environ 800 Km de route ; Écoles, autres bâtiments (maisons d'habitation). |
| | Environnement | Erosion des sols, détérioration du cadre de vie, pollution des eaux et des sols |
| Durée probable de la phase d'urgence | 30 jours | |
| Expériences antérieures des autorités aux niveaux national et local | 2007, 2008, 2009, 2010, 2013, 2014, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 | |

⁵La Région de la Kara subit surtout les effets des pluies diluviennes que les inondations

| | | |
|---|--|--|
| Capacités | Nationales | Plateforme nationale pour la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) TdE, CEET, etc. |
| | Locales | Plateformes régionales et préfectorales RRC : Préfectures, Communes, CVD, CDQ, Chefs traditionnels et religieux, etc. |
| Autres Organisations | | PTF, CARE International, ATBEF, CRS, ADDRA-Togo, EAA, CEB, Diaspora, GNDR, autres ONG, CCIT, Patronat etc. |
| Contraintes majeures probables à la réponse aux urgences | Générales | <ul style="list-style-type: none"> - Cartographie des zones à risques des régions Kara, Centrale et Plateaux inexistante. - Faible couverture du système national d'alerte précoce. - Insuffisance de stocks d'urgence pré positionnés. - Insuffisance du matériel d'intervention. - Inexistence d'un fonds national d'urgence. - Insuffisance de structures d'accueil. - Insuffisance d'initiatives communautaires à la base. - Insuffisance de la culture du risque de la population. - Insuffisance de ressources humaines spécialisées. |
| | Spécifiques aux zones affectées | <ul style="list-style-type: none"> - Inaccessibilité des zones. - Traditions (us et coutumes) - Réticence liée aux habitudes de vie. - Insuffisance de la culture du risque de la population. |
| Besoins prioritaires | Matériels/Equipements | <ul style="list-style-type: none"> - Matériels de pompage, tentes familiales, Cliniques mobiles, Rubhall (Entrepôts amovibles), articles non vivres (kits logement, kits hygiène assainissement, kits de cuisine, etc.). - Matériel des TP (Bull, grader, chargeurs, pelles mécaniques, camions bennes, etc.). - Ponts flottants, ponts modulaires passerelles, - Kits alimentaires, médicaments et produits de 3D. - Sites d'accueil - Unités de potabilité de l'eau, bladers (tanks) - Camions citernes, latrines amovibles, matériels de communication, groupes électrogènes, canaux de sauvetage, gilets de sauvetage. - Hélicoptères - Matériels d'observation et de prévision météorologique et hydrologique. - Données géo spatiales (images satellites, SIG). - Fiches de recensement et Drones |

| | | |
|--|-----------------------------------|---|
| | Interventions prioritaires | <ul style="list-style-type: none"> - Tenir des réunions de coordination. - Apporter Secours, sauvetage, des victimes en premier lieu personnes vulnérables (enfants, femmes enceintes, personnes en situation d'handicap, personnes âgées, etc.). - Regrouper les personnes affectées dans des camps. - Faire une évaluation rapide des besoins d'assistance. - Apporter une assistance humanitaire rapide - Faire une prise en charge psychologiques des victimes. - Renforcer les capacités - Eduquer les communautés à mieux comprendre les occupations par les établissements humains, l'exploitation agricole des zones à risques, le contenu du Plan National de Contingence. - Sensibiliser les populations à rechercher les solutions durables. - Former les communautés à la base en techniques de sauvetage - Mettre en place un Poste médical avancé (PMA). - Maintenir les activités WASH. - Distribuer les kits de réinstallation - prendre en compte des actions de nutrition en cas d'urgence. |
|--|-----------------------------------|---|

2.2.2 Epidémies/Epizooties

| | |
|---------------------------------|---|
| Probabilité d'occurrence | Elevée |
| Impact | Très important |
| Probabilité d'occurrence | <p>Suivant les expériences des années antérieures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Covid 19</u> : la pandémie est réelle et en cours de gestion. - <u>Méningite</u> : très élevée (attente d'une épidémie de méningite de grande envergure sous régionale, apparition d'autres souches dont le vaccin existe mais très coûteux). - <u>Choléra et Diarrhées rouges</u> : élevée (attente d'une épidémie de Choléra d'envergure nationale moyenne surtout dans les zones inondables). - <u>Grippe aviaire AH5N1</u> : très élevée (attente d'une épizootie de Grippe aviaire AH5N1 d'envergure nationale et sous régionale). - <u>Maladie à virus Ebola</u> : forte (attente d'une épidémie de maladie à virus Ebola d'envergure nationale et sous régionale). - <u>Fièvre Lassa</u> : très élevée (Attente d'une épidémie de maladie à fièvre lassa d'envergure nationale et sous régionale). |

| | | |
|---|---|---|
| Impact | Pour l'ensemble des épidémies/épizooties identifiées l'impact est majeur. | |
| Localisation et étendue géographique Eléments principaux du pire scénario Épidémie (Corona Virus , Choléra, Méningite, grippe aviaire, Fièvre Jaune, MVE, fièvre lassa, fièvre charbonneuse, rage) d'envergure nationale avec une forte létalité | Suivant les expériences des années antérieures : - <u>Covid 19</u> : Nationale et mondiale. - <u>Choléra et Diarrhées rouges</u> : Nationale (spécialement dans les Régions Maritime, Plateaux et surtout dans les zones d'inondation). - <u>Méningite</u> : Région Centrale, de la Kara et des Savanes et éventuellement les autres régions. - <u>Grippe aviaire AH5N1</u> : Nationale et sous régionale. - <u>Maladie à virus Ebola</u> : Nationale et sous régionale. - <u>Fièvre Lassa</u> : Nationale et sous régionale. | |
| Nombre de personnes affectées | Personnes exposées | Suivant les expériences des années antérieures : - <u>Covid 19</u> : Toute la population vivant sur le territoire national (surtout les personnes âgées et celles ayant des comorbidités). - <u>Choléra et Diarrhées rouges</u> : Toute la population vivant sur le territoire national. - <u>Méningite</u> : Toute la population vivant sur le territoire national. - <u>Grippe aviaire AH5N1</u> : Toute la population humaine et animale vivant sur le territoire national. - <u>Maladie à virus Ebola</u> : Toute la population vivant sur le territoire national. - <u>Fièvre Lassa</u> : Toute la population vivant sur le territoire national. |
| | Cas | Suivant les expériences des années antérieures : - <u>Covid 19</u> : 36965 cas confirmés au 17 avril 2022. - <u>Choléra</u> : 68 cas du 11 novembre 2020 au 07 janvier 2021 dans Golfe 1 et Golfe 6 dans le Grand Lomé. - <u>Méningite</u> : 213 en 2019 - <u>Grippe A(H1N1)</u> : 0 en 2020 - <u>Maladie à virus Ebola</u> : 0 en 2022 - <u>Fièvre Lassa</u> : 01 en février 2022 |
| | Décès | Suivant les expériences des années antérieures : - <u>Choléra</u> : 2 en 2020 - <u>Méningite</u> : 7 en 2019 - <u>Grippe A(H1N1)</u> : 0 en 2020 - <u>Maladie à virus Ebola</u> : 0 en 2022 - <u>Fièvre Lassa</u> : 01 en février 2022 - <u>Covid 19</u> : 273 en date du 17 avril 2022 |

| | | |
|--|-------------------------------------|---|
| Impacts sur les moyens de subsistance par secteur spécifique | Agriculture | -Ralentissement et arrêt des activités agricoles, Augmentation du prix des denrées alimentaires, Mauvaise récolte, Crise alimentaire et nutritionnelle et Famine |
| | Santé | - Risque de contagion du personnel soignant très élevé - Enregistrement du nombre de décès important. - Accroissement du nombre de patients et de contacts. - Baisse de l'offre de service et de l'utilisation des services de santé. - Capacités des structures de prise en charge en dépassement. - Conditions limitées d'inhumation sécurisées. - Risque d'abandon du personnel soignant très élevé. |
| | Protection civile et sociale | - Exposition du personnel du secteur. - Augmentation du nombre de sinistrés. - Capacités de prise en charge du secteur dépassées. - Augmentation du nombre de cas sociaux. - Baisse de l'offre de service et Rupture du tissu social. - Augmentation des cas psychosociaux y compris les violences basées sur le genre. |
| | Autres secteurs | -Economies et finances : Baisse des transactions économiques et financières. - Transports : Restriction de mouvements. - Démographie : Augmentation de la mortalité, isolement des cas - Commerce : Ralentissement des activités commerciales. - Education et formation : Perturbation des activités. |
| Durée probable de la phase d'urgence | | Suivant les expériences des années antérieures : - <u>Covid 19</u> : 06 mois - <u>Choléra</u> : 01 mois - <u>Méningite</u> : 01 mois - <u>Grippe A(H1N1)</u> : 03 mois <u>Maladie à virus Ebola</u> : 06 mois <u>Fièvre Lassa</u> : 03 mois |
| Expériences antérieures des autorités aux niveaux national et local | | - Covid 19 : expérience en cours depuis février 2020 |
| Capacités | Nationales | - Plan National de Contingence - Plan ORSEC - Plan USAFRICOM de lutte contre la grippe <u>A(H1N1)/MVE</u> - Plan National de lutte contre la MVE (Adaptés) - Existence des SOP (Procédures d'opérations standardisées) - Existence de compétences techniques, ressources matérielles et financières. - Renforcement de la surveillance aux frontières. |

| | | |
|---|--|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Existence des lignes (téléphoniques) vertes pour alerter les autorités. - Existence de laboratoire de niveau 2. - Existence d'un Centre des Opérations d'Urgence en Santé Publique (COUSP) avec des équipes d'intervention rapide. (EIR) et des équipes médicales d'urgence (EMU). - Centre National des Opérations et des Urgences (CNOU). |
| | Locales | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la surveillance. - Existence de compétences techniques, ressources matérielles et financières. - Agents de Santé Communautaires (ASC) et AVE (Auxiliaires Villageoises d'Elevage) qualifiés. |
| | Autres organisations susceptibles de répondre | PTF, Plan International Togo, Croix-Rouge, EAA (Eau et Assainissement pour Afrique), OCDI, CRS, CARE International, ATBEF, GNDR, etc. |
| Contraintes majeures probables à la réponse aux urgences | Générales | <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de compétence, matériels de diagnostic et EPI. - Insuffisance de ressources financières. - Difficultés d'identification des personnes contact - Difficultés de confinement. - Insuffisance de stock initial des intrants, dans la surveillance. - Insuffisance d'implication des autres secteurs, - Traditions (us et coutumes). - Insuffisance de moyens de communication, de la logistique, de ressources humaines qualifiées. - Couverture en réseau de télécommunication (téléphonie mobile, fax, radio, Internet, etc.) limitée. - Diffusion de fausses informations via les réseaux sociaux. |
| | Spécifiques aux zones affectées | <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de compétences, matériels et consommables de diagnostic/ prise en charge et EPI. - Insuffisance de ressources financières. - Insuffisance de centres de prise en charge, de logistique, de ressources humaines qualifiées. - Etat défectueux des infrastructures routières et sanitaires. |
| Besoins prioritaires | Matériels/ Equipements | <ul style="list-style-type: none"> - Matériels de dépistage. - Structures d'accueil des cas infectés ou suspects. - Kits d'intervention. - Matériels de réanimation. - Moyens de transport. - Pré positionnement des intrants et consommables (médicaments, vaccins, réactifs,), EPI, sacs mortuaires, tentes, lits cholériques, eau potable, kits de traitement d'eau, produits de désinfection, pulvérisateurs. - Kits SR d'urgence. |

| | | |
|--|-----------------------------------|--|
| | Interventions prioritaires | <ul style="list-style-type: none"> - Informations, Education et Communication (IEC). - Restriction de mouvement / confinement / couvre-feu/ bouclage. - Mise à disposition des moyens de prévention de la Covid 19 (kits d'hygiène et assainissement, vaccination). - Mise en place de laboratoires de diagnostic de la Covid 19 - Renforcement des capacités (humaines et matérielles), mise en place de laboratoires de surveillance au niveau régional et des structures pour l'isolement et la prise en charge des cas de Covid 19, de choléra, de grippe aviaire, de Lassa, d'Ebola etc. |
|--|-----------------------------------|--|

2.2.3 Vents violents

| | | |
|---|---|---|
| Probabilité d'occurrence | Certaine | |
| Impact | Très important | |
| Localisation et étendue géographique Eléments principaux du pire scénario. Plusieurs localités y compris les zones qui n'ont jamais connu de vents violents sont touchées. Des dégâts majeurs ont été enregistrés : pertes en vies humaines, destruction de cultures récoltes et bétails, déplacement de populations, effondrement d'infrastructures socio-économiques avec risque élevé d'épidémies et de crises alimentaires. | Toute l'étendue du territoire | |
| Nombre/pourcentage de population affectée | Affectés | 20 000 |
| | Blessés | 500 |
| | Disparus | 01 |
| | Morts | 05 |
| Impacts sur les moyens de subsistance et secteurs spécifiques | Agriculture | 3 000 ha pour les cultures et 6 000 tonnes de réserve agricole stockée. |
| | Élevage | Nombre de têtes d'animaux (4000) |
| | Infrastructures/habitats | Plusieurs immeubles/habitations ; Écoles, Hôpitaux, marchés, édifices culturels... |
| | Environnement | Erosion des sols, détérioration du cadre de vie, pollution des eaux et de l'air. |
| Durée probable de la phase d'urgence | 3 mois | |
| Expériences antérieures des autorités aux niveaux national et local | Situations vécues de 2007 à nos jours. Cependant au niveau local l'implication des autorités doit être renforcée. | |
| Capacités | Nationales | PNRRC, TdE, la CEET, etc. |
| | Locales | Plateformes régionales et préfectorales RRC : Préfectures, Communes, CVD, CDQ, Chefs traditionnels et religieux, etc. |
| Autres Organisations | PTF et Partenaires bilatéraux, Croix-Rouge, Plan Togo, OCDI, CARE International, | |

| | | |
|---|--|--|
| | | ATBEF, CRS, ADDRA-Togo, EAA, Diaspora, autres ONG, CCIT, Patronat etc. |
| Contraintes majeures probables à la réponse aux urgences | Générales | <ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'une cartographie des zones à risque de vents violents. - Faible couverture du système national d'alerte précoce. - Insuffisance de stocks d'urgence pré positionnés. - Insuffisance du matériel d'intervention. - Inexistence d'un fonds national d'urgence. - Insuffisance de structures d'accueil. - Insuffisance d'initiatives communautaires à la base. - Faible appréhension de la culture du risque de la population. - Insuffisance de ressources humaines spécialisées. |
| | Spécifiques aux zones affectées | Inaccessibilité des zones, réticence liée aux habitudes de vie, us et coutumes. |
| Besoins prioritaires | Matériels/Equipements | <ul style="list-style-type: none"> - Tentes familiales, Cliniques mobiles, Rubhall (Entrepôts amovibles), articles vivres et non vivres (kits alimentaires, kit logement, kits de cuisine, kit hygiène et assainissement, etc.). - Médicaments et produits de désinfection. - Sites d'accueil - Unités de potabilisation de l'eau, bladers (tanks). - Camions citernes (eau et carburant) - Matériels de communication, groupes électrogènes. - Trousses de premiers secours, EPI. - Ambulances, tronçonneuses, équipements de déblai. - Moyens de transport (camion, bus, etc.). |
| | Interventions | <ul style="list-style-type: none"> - Tenir des réunions de coordination. - Porter secours et sauvetage aux victimes en premier lieu les personnes vulnérables (enfants, femmes enceintes, personnes en situation d'handicap, personnes âgées, etc.). - Regrouper les personnes affectées dans des camps des sinistrés. - Faire une évaluation rapide des besoins d'assistance. - Apporter assistance aux victimes (protection, santé, WASH, alimentation, éducation etc.). |

| | | |
|--|--|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la prise en charge psychosociale aux victimes. - Distribuer les kits de réinstallation. - prendre en compte des actions de nutrition en cas d'urgence. |
|--|--|--|

2.2.4 Débordement de la crise du Sahel/Extrémisme violent

| | | |
|--|---------------------------------|---|
| Probabilité d'occurrence | | Faible |
| Impact | | Très important |
| Localisation et étendue géographique | | L'ensemble du pays surtout les localités frontalières. |
| Eléments principaux scénario le plus probable Les crises dans les pays voisins prennent de l'ampleur et créent un accroissement de l'insécurité dans les localités transfrontalières. Les affrontements confirmés entre l'armée régulière et les groupes armés terroristes/ groupes criminels organisés augmentent, ce qui perturbe les activités socio-économiques, réduit l'espace humanitaire, augmente les tensions sociales et les conflits inter communautaires. | | |
| Nombre/pourcentage de population affectée | Affectés | 50 000 |
| | Blessés | 1500 |
| | Disparus | 100 |
| | Morts | 50 |
| Impacts sur les moyens de subsistance et secteurs spécifiques | Agriculture | Récoltes détruites |
| | Élevage | Têtes d'animaux abattus |
| | Infrastructures/habitats | Plusieurs habitations, marchés, édifices culturels... |
| | Environnement | Détérioration du cadre de vie et de la végétation. |
| Durée probable de la phase d'urgence | | 90 jours |
| Expériences antérieures des autorités aux niveaux national et local | | Avril 2020 et novembre 2021 dans la localité de Sanloaga |
| Capacités | Nationales | Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV), PNRRC, Togocom, TdE, la CEET, etc. |
| | Locales | CIPLEV, Plateformes régionales et préfectorales RRC : Communes, CVD, CDQ, Chefs traditionnels et religieux, GNDR, etc. |
| Autres Organisations | | Partenaires techniques et financiers |
| Contraintes majeures probables à la réponse aux urgences | Générales | <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance du matériel approprié ; - Insuffisance des ressources humaines spécialisées ; - Mauvaise gestion des fake news (Réseaux sociaux) - Insuffisance des structures de soins, médicaments et équipements ; |

| | | |
|-----------------------------|--|---|
| | | -Perturbation du réseau de communication |
| | Spécifiques aux zones affectées | Insécurité, inaccessibilité des zones, insuffisance des services sociaux de base, méfiance accrue de la population, choc psychologique des populations |
| Besoins prioritaires | Matériels/Equipements | <p>Elément de protection avec matériel adapté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tentes familiales, Cliniques mobiles, Rubhall (Entrepôts amovibles), articles vivres et non vivres (kits alimentaires, kit logement, kits de cuisine, kit hygiène et assainissement, etc.). - Médicaments et produits de désinfection. - Sites d'accueil - Unités de potabilisation de l'eau, bladers (tanks). - Camions citernes (eau et carburant) - Matériels de communication, groupes électrogènes. - Trousses de premiers secours, EPI. - Ambulances, tronçonneuses, équipements de déblai. - Moyens de transport (camions, bus, embarcations, hélicoptères, etc.). -Lots de sauvetage |
| | Interventions | <ul style="list-style-type: none"> - Tenir des réunions de coordination. - Assurer la communication de crise - Porter secours et sauvetage aux victimes en premier lieu les personnes vulnérables (enfants, femmes enceintes, personnes en situation d'handicap, personnes âgées, etc.). - Regrouper les personnes affectées dans des camps des sinistrés. - Faire une évaluation rapide des besoins d'assistance. - Apporter assistance aux victimes et aux familles d'accueil (protection, santé, WASH, alimentation, éducation etc.). - Assurer la prise en charge psychosociale aux victimes. - Distribuer les kits de réinstallation. |

III INDICATEURS ET FACTEURS AGGRAVANTS

3.1 Inondations

La probabilité d'occurrence des inondations est élevée et le risque de catastrophe touche toutes les régions du Togo, avec un nombre important de dégâts matériels et quelques cas de blessés et de décès. L'inondation a un impact très important sur l'habitat, la santé, l'éducation, l'économie, l'agriculture, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'environnement, la qualité de l'eau et les infrastructures socio collectives.

| Indicateurs / Eléments déclencheurs | Conséquences humanitaires potentielles / besoins | Hypothèses de planification / Contraintes / Réponse |
|---|--|---|
| <p><u>Indicateurs</u> Niveau de pluviométrie extrême ; niveau des cours d’eaux; nombre de maisons, de champs et d’infrastructures socio collectives envahis par les eaux.</p> <p><u>Eléments déclencheurs</u> Montée anormale et exceptionnelle du niveau des cours d’eau/barrages ; niveau élevé de pluviométrie/pluviosité ; pluviométrie abondante dans les pays voisins (bassins de la Volta et du Mono) ; saturation de la nappe phréatique ; lâchées d’eau.</p> | <p><u>Conséquences</u> Nombreux sans abris ; problèmes d’eau potable ; problèmes d’assainissement ; destruction de vivres et non vivres ; déplacement des populations ; augmentation des cas de maladies diarrhéiques, choléra, de paludisme et de malnutrition causant de plus en plus de décès ; charge supplémentaire des familles d’accueil ; dégradation des infrastructures.</p> <p><u>Besoins</u> Secours et sauvetage ; Eau potable ; vivres et non vivres ; soins médicaux et médicaments ; prise en charge psycho-sociale ; IEC, hygiène/assainissement ; abris ; sécurité/Protection ; aménagement des infrastructures.</p> | <p><u>Contraintes</u> Difficulté d’accès aux zones inondées ; persistance des pluies ; dysfonctionnement des réseaux d’évacuation des eaux pluviales ; pollution de la nappe phréatique ; ouverture des vannes des barrages en amont ; dysfonctionnement des infrastructures de communication ; pesanteurs socio culturelles (US et coutumes); troubles sociopolitiques/mouvements de populations</p> <p><u>Réponse</u> Créer des voies de contournement ou un pont aérien, Accroître la surveillance pour déterminer les meilleurs moments d’intervention. Continuer l’alerte et la sensibilisation, Mise en place des sources d’approvisionnement d’eau et d’énergie alternatives, Mobilisation de ressources.</p> <p><u>Facteurs aggravants</u> Pesanteurs socioculturelles ; Persistance des pluies, facteurs climatiques ; troubles sociopolitiques ; insuffisance d’ouvrages d’AEP et d’hygiènes/assainissement ; état défectueux des routes/enclavement</p> |

3.2 Epidémies/Epizooties

Depuis mars 2020 à ce jour, le Togo fait face à la maladie à Corona Virus qui a causé à la date du 17 avril 2022, 273 morts sur 36965 cas confirmés.

Cependant, les épidémies les plus récurrentes sont la méningite et le choléra. Le risque de survenance de la méningite est très fort dans les régions septentrionales (Centrale, Kara et Savanes) alors que pour le choléra, le risque est élevé dans la région méridionale et dans les zones d’inondations. L’expérience des années antérieures laisse présager plusieurs cas d’infections pour ces maladies.

L’émergence des épizooties de grippe A(H1N1) en 2009, constitue un risque majeur pour la population. Un décès de fièvre lassa a été enregistré en février 2022 dans l’Oti Sud. En 2019, pour la méningite on a enregistré 478 cas (14 décès). Des dispositions urgentes sont prises pour éradiquer la Covid-19 et faire face à d’éventuelles épidémies.

| Indicateurs / Eléments déclencheurs | Conséquences humanitaires potentielles / besoins | Hypothèses planification Contraintes Réponse |
|---|--|--|
| <p><u>Indicateurs</u> Seuil épidémique franchi : Un (01) cas pour Covid-19 ; un cas (1) confirmé de choléra et MVE ; dix (10) cas pour 100 000 hbts pour méningite ;</p> <p>Mort massive de volaille (Foyer de grippe aviaire dans les fermes avicoles) ; un (01) cas pour la fièvre charbonneuse</p> <p><u>Éléments déclencheurs</u> Épidémie dans l'un des pays limitrophes ou de la sous-région ; mouvements des populations pendant l'épidémie ; nombre élevé de décès dus à la diarrhée grave ; insalubrité ; inondations ; population non immunisée dans la ceinture méningitique ; population non immunisée dans les zones épidémiques et épizootiques ; saison sèche, harmattan, poussière.</p> | <p><u>Conséquences</u> Augmentation des cas causant de plus en plus de décès : Covid-19 : 5% de létalité ; Choléra : 10% de létalité ; Méningite : 15% de létalité ; Grippe aviaire : 60% de létalité ; MVE : 60% de létalité</p> <p><u>Besoins</u> Matériels de dépistage Covid – 19 ; Matériel de réanimation ; Vaccins ; Kits choléra Kits EPI ; médicaments et consommables ; logistique ; ressources humaines qualifiées ; ressources financières ; renforcement des capacités des acteurs et de la communauté ; structures d'isolement et de prise en charge ; équipements pour respiration assistée ; équipements de décontamination et de désinfection ; supports pour information et sensibilisation de la population</p> | <p><u>Contraintes</u> Insuffisance de vaccins, de compétence pour le Covid-19 ; traitement non spécifique pour le Covid- 19 ; difficulté dans la gestion de l'information ; insuffisance de ressources et de coordination à tous les niveaux ; faible capacité du système national de surveillance des maladies à potentiel épidémique et épizootique</p> <p><u>Réponse</u> Renforcement des capacités des structures sanitaires, mobilisation des vaccins, maîtrise des réseaux socio</p> <p><u>Facteurs aggravants</u> Pesanteurs socioculturelles ; difficulté de confinement ; facteurs climatiques ; troubles sociopolitiques/ mouvements de populations ; insuffisance d'ouvrages d'AEP et d'hygiènes/assainissement ; état défectueux des routes/enclavement</p> |

3.3 Vents violents

La probabilité d'occurrence des vents violents est très élevée et le risque de catastrophe touche toutes les régions du Togo, avec un nombre important de dégâts matériels et quelques cas de blessés, de décès et de disparus. Les vents violents ont un impact important sur l'agriculture, les infrastructures socio collectives (hôpitaux, écoles, marchés, édifices culturels ...) et l'habitat.

| Indicateurs / Éléments déclencheurs | Conséquences humanitaires potentielles / besoins | Hypothèses de planification / Contraintes / Réponse |
|---|---|--|
| <p><u>Indicateurs :</u> Vitesse des vents supérieure ou égale à 80km / h ; Etendue de la surface impactée ; Nombre de maisons et de champs détruits par les vents ; Nombres d'infrastructures socio collectives atteintes</p> <p><u>Éléments déclencheurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Différence de pressions ; - Gradient thermique | <p><u>Conséquences</u> Destruction des bâtis (écoles, centres de santé, habitats, autres structures administratives, édifices culturels etc.) ; nombreuses personnes sans-abris ; contamination des sources d'eau potable ; destruction des structures d'assainissement de base ; destruction de la flore, la faune, des champs et des récoltes ; déplacement des populations ; augmentation des cas de maladies infectieuses (méningite, pneumonie,...) ; charge supplémentaire des familles d'accueil ; interruption des activités ; crise alimentaire ; pollution de l'environnement ; destruction des ouvrages ; blocage des voies de communication ; blessés et perte en vies humaines</p> <p><u>Besoins</u> Eau potable ; vivres et non vivres ; soins médicaux et médicaments ; prise en charge psychosociale ; éducation/sensibilisation ; énergie ; hygiène et assainissement ; abris ; secours/sécurité/protection ; réhabilitation ; promotion des AGR</p> | <p><u>Contraintes :</u> Difficulté d'accès aux zones affectées, Persistance des vents, Dysfonctionnement des infrastructures de communication, Perturbation de la distribution d'énergie électrique, Insuffisance des ressources financières et matérielles.</p> <p><u>Réponses :</u> Créer des voies de contournement ou un pont aérien, Accroître la surveillance pour déterminer les meilleurs moments d'intervention. Continuer l'alerte et la sensibilisation, Mise en place des sources d'approvisionnement d'énergie alternatives, Mobilisation de ressources</p> <p><u>Facteurs aggravants</u> Pesanteurs socioculturelles ; persistance des vents violent ; troubles sociopolitiques/ mouvements de populations ; état défectueux des routes/enclavement</p> |

3.4 Débordement de la crise du Sahel

Le débordement de la crise du Sahel est souvent caractérisé par l'extrémisme violent. Il trouve son origine des suites de la révolution libyenne en 2011 marquée par une intervention militaire internationale. A la suite de cette révolution, la situation au nord du Mali va être marquée par des attaques terroristes perpétrées par des djihadistes. Ces attaques se sont progressivement étendues dans la sous-région du sahel (Burkina Faso et Niger). Aujourd'hui, le risque de débordement de cette crise sur les pays côtiers dont le Togo, est une réalité ; en témoignent, les récentes attaques au nord du Bénin en avril 2022 et dans la localité de SANLOAGA en avril 2020 et novembre 2021 dans la préfecture de Kpendjal.

Ces attaques entraînent des dégâts matériels importants, de nombreux blessés, des pertes en vies humaines et des millions de personnes déplacées et réfugiés.

| Indicateurs / Eléments déclencheurs | Conséquences humanitaires potentielles / besoins | Hypothèses de planification / Contraintes / Réponse |
|--|--|---|
| <p><u>Indicateurs</u> Présences suspectes ; présence de cellules dormantes ; des tracts et des menaces téléphoniques ; attaque dans le Nord du pays ; récurrence des conflits intercommunautaires ; affrontements confirmés entre l'armée régulière et groupes armés terroristes /groupes criminels organisés ; augmentation des troubles civils (manifestations, protestations, soulèvements, etc.) ; augmentation des attaques motivées par des idéologies (religieuse, politique, sociale, etc.) ; l'extrême précarité</p> | <p><u>Conséquences</u> Plusieurs blessés ; pertes de vies humaines ; interruption dans la délivrance des services sociaux de base (éducation, santé, Eau, hygiène, assainissement, protection, réseau communication etc.) ; insécurité ; séparation des familles et enfants non accompagnés ; destruction des infrastructures ; épuisement des stocks de médicaments ; plusieurs localités sinistrés ; déplacement massif de la population (déplacés internes et réfugiés) ; trafic aérien momentanément suspendu ; pillage et vandalisme</p> | <p><u>Contraintes</u> Difficulté d'accès aux zones affectées, persistance de l'insécurité ; dysfonctionnement des infrastructures de communication ; perturbation de la distribution d'énergie électrique ; insuffisance des ressources financières et matérielles.</p> |
| <p><u>Eléments déclencheurs</u> Présence de personnes armées dans le pays ; faible niveau d'accès aux services sociaux de base ; présence d'extrémistes religieux ; perturbation des réseaux de communication</p> | <p><u>Besoins</u> Eau potable ; vivres et non vivres ; soins médicaux et médicaments ; prise en charge psychosociale ; éducation/sensibilisation ; énergie ; hygiène et Assainissement ; abris ; secours/sécurité/protection ; relèvement précoce</p> | <p><u>Réponses :</u> Créer des couloirs humanitaires ; maintenir la sécurisation des lieux sinistrés ; continuer l'alerte et la sensibilisation ; prendre en charge des victimes ; mettre en place des sources d'approvisionnement d'énergie et eau alternatives ; mobiliser de ressources</p> <p><u>Facteurs aggravants</u> Persistance des violences, prise d'otages; état défectueux des routes, Pesanteurs socioculturelles</p> |

3.5 Capacité d'adaptation et de réponse

Elle résume l'aptitude du pays à atténuer l'impact des aléas auxquels il est vulnérable. Ainsi, certains progrès en capacité d'adaptation et de réponse ont été enregistrés, notamment : la prise en compte de la réduction des risques de catastrophes dans la feuille de route gouvernementale 2020 -2025, l'actualisation périodique des plans de contingence et ORSEC, la mise en place des plateformes de réduction des risques de catastrophes, l'élaboration et mise en œuvre de la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes, celle de relèvement post

catastrophe et les plans locaux RRC, l'élaboration du schéma d'analyse et de couverture des risques, la mise en place d'un système d'alerte précoce, la création de l'agence nationale de la protection civile et l'adoption de la politique nationale de la protection civile.

IV COORDINATION ET GESTION DES URGENCES

4.1 Mécanismes de coordination existants

La gestion des situations d'urgence et des catastrophes est organisée à l'échelon national, régional, préfectoral et communal tel que décrit dans le plan ORSEC.

- **A l'échelon national** : la planification des interventions en matière de situations d'urgence et de catastrophes est sous la responsabilité du ministre chargé de la protection civile dont la coordination est assurée par l'ANPC. L'organe technique de commandement de gestion des urgences et de catastrophes est le Centre National des Opérations et des Urgences (CNOU). Il est composé d'une section des opérations et section des urgences et s'appuie sur tous les secteurs, les organisations et les PTF susceptibles de jouer un rôle prépondérant dans la gestion des catastrophes. A cet effet, tous les sectoriels doivent désigner en leur sein un point focal de planification des interventions et son suppléant. Le point focal est le représentant de son département auprès de l'agence. Le Ministère qu'il représente est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de son plan sectoriel. L'agence sollicitera en cas de besoin, les services de toute personne physique ou morale qu'elle jugera compétente pour répondre efficacement à une situation d'urgence. La Direction de la Prévention, de la Coopération et des Affaires Humanitaires & la Direction des Affaires Administrative et Financières constituent l'organe de collecte et de gestion des dons. Cet organe permettra à l'ANPC d'avoir permanemment en sa possession l'inventaire réel des moyens disponibles, de voir et de combler ensemble avec les principaux intervenants, la communauté et les partenaires, les écarts entre les besoins et les moyens disponibles pour la gestion des situations d'urgence.
- **A l'échelon régional** : la planification des interventions en matière de situations d'urgence et de catastrophes est sous la responsabilité de la direction régionale de l'agence nationale de la protection civile sous l'autorité du préfet du chef-lieu de la région. Ce dernier est responsable de son déclenchement, de la conduite et de l'arrêt des opérations. Le Centre Régional des Opérations d'Urgence (CROU) est l'organe de commandement des opérations d'urgences.
- **A l'échelon préfectoral** : le plan d'organisation de la réponse de la sécurité civile a pour cadre la préfecture. Les Directions régionales de l'ANPC sont responsables de son élaboration avec les acteurs de la plateforme préfectorale sous l'autorité du préfet. Le préfet est responsable de son déclenchement, de la conduite et de l'arrêt des opérations. Les antennes préfectorales de l'ANPC constituent les organes de commandement des opérations d'urgences. Dans le cas où la catastrophe se produit dans la commune, le Maire est directement associé au Préfet pour l'organisation des secours.

- **A l'échelon local (communal) :** le plan d'organisation de la réponse de la sécurité civile a pour cadre la commune. Les Directions régionales de l'ANPC sont responsables de son élaboration sous l'autorité du maire. Le Maire est responsable de son déclenchement, de la conduite et de l'arrêt des opérations, ainsi que de la formation du personnel. Les antennes préfectorales de l'ANPC constituent les organes de commandement des opérations d'urgences.

4.1.1 Rôles et responsabilités par secteur

| Secteurs | SECURITE/ PROTECTION CIVILE (ANPC, CSP, Action sociale, FDS) | EAU HYGIENE ET ASSAINISSEMENT (DAH, DE, DRE, DA, ANASAP) | SANTÉ (COUSP, DSIUSR, DN, SSA) | TRAVAUX PUBLICS (TP, Génie militaire, ANASAP) | COMMUNICAT ION (MCM, OTM) | ENERGIE (CEET, CEB) | JUSTICE (DPJ, Tribunaux, CNDH) |
|------------------------|--|---|---|--|--|--|---|
| Interventions requises | Secours et sauvetage ; Accueil, regroupement ; Logement ; Soutien psychosocial ; sécurité des sinistrés sur le site ; Assistance en vivres et non vivres ; Prise en charge des malnutris ; Installation des tentes et d'abris de fortune ; pré positionnement de matériels ; sécurisation des sites d'isolement Evaluation et estimation des pertes et besoins d'assistance ; sensibilisation et éducation de la masse | Approvisionnement en eau potable ; Construction de sanitaires ; Implantation de toilettes mobiles ; Distribution de comprimés de chlore ; Mise en place des DLM ; Mise en place du dispositif de traitement de l'eau ; Mise en place des dispositifs de lavage à main ; Distribution de Kits hygiéniques ; Distribution de moustiquaires ; Assainissement des sites ; Pompage des eaux dans les zones inondées ; Pulvérisation et désinfection des zones sinistrées ; Enterrement digne et sécurisé ; Sensibilisation à l'hygiène corporelle et environnementale ; | Prise en charge des cas de blessés, noyés et décès Renforcement des structures de soins en médicaments Matériels et différents Kits de santé, Surveillance et recherches épidémiologiques et épizootique, Prévention des IST/VIH, Prévention de violences basée sur le genre sur les sites de regroupement, Prise en charge des cas de maladies, Installation d'un PMA ; Mise en place d'une logistique d'évacuation Prépositionnement des intrants Vaccinations | Aménagement des voies de déviation (Bull, grader, etc.), et réhabilitation des infrastructures routières endommagées ; | Reconnaissance ; Evaluation rapide des besoins en communication Publi-reportage et diffusion de l'information. Mobilisation sociale Canaliser les informations diffusées sur les réseaux sociaux | Fourniture de l'énergie électrique dans les camps de regroupement et autres, Fourniture de groupes électrogènes et carburant, panneaux solaires et énergie de cuisson | Poursuite (Constatation des infractions et recherche des auteurs) Répression (Conduite devant le Parquet) ; Identification judiciaire ; |

4.1.2 Matrice de Réaction Rapide

| PREMIERES 24 HEURES | | |
|--|--|--|
| Aléa | Activités | Par qui? |
| Epidémies | Notification des cas, suivi de la collecte des données au niveau de la zone affectée | Ministère de la santé. |
| | Reconnaissance : confirmation de l'épidémie | |
| | Prise en charge des cas confirmés | |
| Vents violents/ Inondations | Transmettre les alertes aux autorités des zones concernées | Ministère chargé de la protection civile/ANPC |
| | Secours et Sauvetages | CSP, CRT, ANPC, COUSP |
| | Collecter au niveau national les premières informations générées dans les régions affectées | ANPC, Ministère de la Défense (Armée de l'air, Gendarmerie Nationale,). |
| | Fournir de l'information aux médias publics et privés | ANPC, Communication |
| | Distribution de nourritures | ANPC, Action sociale |
| Extrémisme violent | Signaler les présences suspectes | Communauté, autorités locales |
| | Secours et sauvetage | SSA, CSP, CRT, ANPC, COUSP |
| | Prise en charge des victimes | COUSP, CRT, ANPC, Action sociale |
| | Sécurisation des zones affectées | FDS |
| | | |
| PREMIERES 48 HEURES | | |
| Epidémie Vents violents Inondations Extrémisme violent | Réunion ad hoc des acteurs (cluster santé, SNU) | ANPC, Santé, Armée |
| | Compte rendu à l'autorité | |
| | Déclenchement de l'alerte | |
| | Déclenchement du plan ORSEC | |
| | Evaluation rapide des besoins. | Ministères Santé, Armée, Eau/Hygiène/Assainissement, Elevage, TP, Mines et Energie, Economie numérique, Communes, SNU (OMS, UNICEF, UNFPA,) OSC (CRT,) |
| | Premiers secours d'urgences, Mobilisation sociale, Prise en charge (alimentaire, psychosociale, santé), Aménagement des sites d'isolement et d'accueil (Installation des tentes, de sanitaires, réhabilitation des sites d'accueil des sinistrés,) | Santé, SSA, Génie militaire, ANPC, Action sociale, ANASAP, Communes, CSP, FDS, CRT, SNU, Acteurs humanitaires. |
| | Communication en temps de crise | ANPC, Communication |
| PREMIERES 2 SEMAINES | | |
| Epidémie ; Vents violents ; Inondations Extrémisme violent | Mobilisation du personnel et acheminement des intrants, des kits d'assistance, des dons et d'autres matériels d'urgence | Ministères Santé, Elevage, ANPC, Transports, Armée, Action sociale, ANSAT, Garage Central, SNU (OMS, UNICEF, UNFPA, PAM, HCR,), OSC (OCDI, CRS, Plan TOGO, CRT,) |
| | | Ministères |

| | |
|--|---|
| Assurer les Liaisons | Santé, Communication, Armée, ANPC, FDS, Préfets et Maires, Comités de Base |
| Aménagement des voies de déviation (Bull, grader, régulation de la circulation etc.) | Ministères TP, ANASAP, Génie militaire |
| Maintien de la sécurité | FDS |
| Evacuation des eaux (pompage) | Assainissement, CSP, Génie militaire, Communes, ANASAP, ANPC |
| Gestion des sites d'accueil des sinistrés et d'isolement | ANPC, Action sociale, Santé, FDS, WASH |
| Approvisionnement en eau potable (camions citernes). | TdE, ANASAP, CSP, UNICEF, ONG, Armée. |
| Relèvement précoce (Soutien psychosocial) Distribution de Kit WATSAN Assainissement des sites Assistance en vivres et non vivres, Prise en charge nutritionnelle, Renforcement des structures de soins en médicaments, matériels, Kits de Solution de Réhydratation, Fourniture de l'énergie Ponts modulables et Passerelles Sensibilisations Rétablissement des réseaux de communication | MSPC (ANPC), Ministères de la Santé, Action Sociale, Administration Territoriale, (Autorités locales) Energie/CEET, Travaux Publics, ANASAP, ANSAT, SNU (UNFPA, OMS, UNICEF PAM,) Acteurs humanitaires, OSC (ADRA-Togo, Croix-Rouge, OCDI, CRS, , OCDI, , Plan Togo, etc.) EAA, |
| Patrouille sécuritaire (Prévention) Poursuite (Constataion des infractions et recherche des auteurs) Protection des droits de l'enfant et de la femme Regroupement familial | Ministères/Institutions : Sécurité et Protection Civile ; Défense ; Justice (Police et Gendarmerie Nationales) ; Droit de l'homme, Action sociale, Promotion de la Femme, CNDH. ONG (CRT, Plan International Togo, etc.), SNU (UNFPA, UNICEF,). |
| Surveillance épidémiologique | Divisions de l'Epidémiologie ; OMS, Institut National d'Hygiène |
| Mobilisation des ressources | Ministères Finances, Coopération PTF |
| Coordination des actions Consolider l'information (3Ws), Analyse des lacunes de gestion Analyse des flux de l'assistance matérielle | PNRRC, PTF |
| Tenir des briefings et points de presse pour les partenaires et les media | ANPC, Santé, Armée, Communication |
| Faire l'évaluation approfondie en vue de la planification des actions de relèvement et de développement | PNRRC, PTF, OSC |

4.2 Mécanismes de mobilisation de ressources financières

4.2.1 Mécanismes internes

Au plan interne, le seul mécanisme de mobilisation des ressources est la subvention de l'État. Ainsi, au titre de l'année 2021, le gouvernement a octroyé une subvention à l'Agence nationale de la protection civile (ANPC) pour la gestion des urgences et des catastrophes et a financé le plan de préparation et de réponse élaboré par la plateforme de réduction des risques de catastrophes.

Cependant, face aux besoins croissants pour la gestion des urgences, il est impérieux qu'un fonds national d'urgence (FNU) soit mis en place. A cet effet, l'atelier national d'actualisation du PNC de Lomé en avril 2022, a jugé de la pertinence de la mise en place effective du FNU conformément aux recommandations de la conférence régionale des Chefs d'Etat et des Gouvernements de la CEDEAO tenue en Septembre 2009 à Lomé sur les défis de la protection des droits de l'homme liés aux changements climatiques.

Ce fonds pourra aussi bénéficier des contributions des opérateurs économiques nationaux, des sociétés d'Etat, des collectivités territoriales, d'autres partenaires en développement et des allocations sur les ressources au titre de la lutte contre la pauvreté.

Toutefois, il est impérieux que tous les départements et institutions intègrent une ligne budgétaire dans leur planification pour la prévention et la gestion des situations d'urgence et de catastrophes.

4.2.2 Mécanismes externes

Au titre de la coopération internationale, l'État togolais compte sur l'appui des pays amis et des institutions internationales.

La mobilisation des ressources auprès des partenaires se fera par :

- un recensement de tous les partenaires et mécanismes de financement au niveau national, sous régional et international ;
- des démarches appropriées de plaidoyer auprès des bailleurs de fonds ou partenaires pour une mobilisation plus accrue de ressources financières pour la mise en œuvre du Plan National de Contingence ;
- une table ronde des PTF.

Plusieurs dispositions sont prises dans les différentes politiques et stratégies des PTF relatives à la gestion des urgences. Il s'agit entre autres de :

- **Un guichet du Fonds de la Paix de la CEDEAO** consacré à la gestion des catastrophes est prévu dans le cadre de sa Politique, afin de fournir des ressources financières essentielles au mécanisme. D'autres sources de financement sont prévues, qui comprennent des arrangements de cofinancement dans des domaines connexes tels que le suivi des conflits, la désertification, l'agriculture ainsi que de nouveaux financements en provenance des États membres, des partenaires au développement et du secteur privé ;

- **Le Processus des Appels Consolidés (CAP) Afrique de l'Ouest**, communément appelé CAP du système des Nations Unies, est un outil qui permet de mobiliser des fonds de façon concertée afin de permettre aux acteurs humanitaires de sauver des vies, préserver et promouvoir des moyens de subsistance et apporter des secours au plus grand nombre dans les plus brefs délais. L'un des mécanismes du CAP est le Flash Appeal, processus de mobilisation de fonds d'urgence mené par le Coordonnateur Résident/Humanitaire et la communauté humanitaire au niveau du pays basé sur une évaluation des besoins ;

- **Le Fonds Central pour la Réponse à l'Urgence (CERF)**, un des quatre (04) piliers de la Reforme Humanitaire, est un fonds humanitaire pour la réponse à l'urgence administré par OCHA ;

- **Le Centre de Contrôle et d'Information (MIC)** de l'UE, mobilise les ressources à travers le mécanisme communautaire pour la protection civile. Ce mécanisme basé sur une aide des gouvernements de l'UE au pays frappé par une catastrophe se focalise principalement sur les besoins immédiats de la population juste après la catastrophe ;

- **L'Office d'Aide Humanitaire de la Commission Européenne (ECHO)** traite avec les ONG et les organisations internationales qui fournissent l'assistance financière. L'assistance en nature émanant des États participants est faite également sur une base volontaire ;

- **Le Disaster Relief Emergency Fund (DREF)** est un outil propre de la FICR qui s'en sert comme instrument pour financer les opérations d'urgence des sociétés Croix-Rouge/Croissant-Rouge (CR/CR). Ce financement se fait à travers la fédération de la Croix Rouge en appui aux Croix Rouges locales ;

- **Le Mécanisme de Réponse Immédiate (MRI)** de la Banque Mondiale vise à fournir aux pays qui sont frappés par une crise ou une urgence un accès rapide à une partie de leurs soldes non décaissés du fonds IDA pour répondre aux besoins de financement immédiats post-crise.

Par ailleurs, la mobilisation des ressources pour la gestion des urgences et catastrophes se fait également à travers le financement des projets et programmes auprès des différents PTF.

4.3 Evaluation rapide et évaluation approfondie après situation d'urgence et de catastrophe

La réponse aux urgences et aux catastrophes, nécessite la conduite d'une évaluation rapide des besoins d'assistance et d'une évaluation approfondie des besoins de reconstruction et de relèvement.

- Evaluation rapide : dans les premières vingt-quatre (24) heures de la survenance d'une crise, le gouvernement organise une mission d'évaluation rapide des besoins d'assistance dans les zones touchées. Participent également à cette mission, les agences du Système des Nations Unies, la Croix Rouge Togolaise et les autres organisations à vocation

humanitaire. Le rapport de cette évaluation rapide fournit les bases pour le déploiement des premiers secours et le lancement d'un appel à l'assistance internationale si nécessaire.

- Evaluation approfondie : environ trois mois après la survenance de la crise, une mission d'évaluation approfondie est organisée pour identifier les conséquences immédiates et les effets induits et faire une planification des actions pour le relèvement.

4.4 Budget

Le présent budget dont les détails se trouvent en annexes s'élève à la somme globale de **deux milliard huit cent douze millions trois cent quatre-vingt-six mille cinq cent (2 812 386 500) FCFA**.

La coordination des interventions dans le cadre de ces quatre aléas est sous la responsabilité de l'ANPC dont le coût est de **deux cent soixante-six millions quatre cent cinquante-neuf mille cent cinquante (266 459 150) FCFA**.

Le coût opérationnel des plans sectoriels a été budgétisé selon les quatre contingences retenues par l'ensemble des participants de l'atelier.

Pour chaque secteur, le calcul tient compte des deux éléments suivants :

- les besoins identifiés qui incluent les vivres, les non-vivres, les médicaments, les intrants d'assainissement et les équipements. Ces besoins varient en fonction de la population affectée et sont basés sur les différents standards minimums.
- les coûts de fonctionnement liés au personnel requis pendant la durée de l'intervention, ainsi que les coûts liés aux différents services transversaux tels que le transport, la distribution, la sensibilisation, etc.

| REGIONS | Inondations | Epidémie/ Epizooties | Vents violents | Débordement de la crise du Sahel/Extrémisme violent | TOTAL BUDGET |
|----------------------|--------------------|-------------------------|--------------------|--|----------------------|
| MARITIME | 156 990 000 | 362 000 000 | 107 500 000 | - | |
| PLATEAUX | 226 364 000 | 546 240 000 | 107 500 000 | - | |
| CENTRALE | 161 490 000 | 0 | 166 000 000 | - | |
| KARA | 0 | 176 000 000 | 195 000 000 | - | |
| SAVANES | 166 291 000 | 49 486 500 | 154 050 000 | - | |
| TOTAL | 711 135 000 | 1 133 726 500 | 730 050 000 | 237 475 000 | 2 812 386 500 |
| COORDINATION | 71 113 500 | 113 372 650 | 73 005 000 | 8 968 000 | 266 459 150 |
| TOTAL GENERAL | 782 248 500 | 1 247 099 150 | 803 055 000 | 246 443 000 | 3 078 845 650 |

4.5 Processus de mise à jour du plan

Etant donné que la planification de la réponse aux crises probables est un processus, le plan de contingence reste un document dynamique. En tant que processus, il est important que le plan soit enclenché dès sa validation, en commençant par prendre les mesures préparatoires de réponse aux urgences.

Dynamique, le présent plan de contingence, à l'instar de tout autre, devra annuellement être mis à jour par l'Agence nationale de la protection civile (ANPC) créée par décret N°2017-011/PR du 31 janvier 2017, conformément à ses missions.

Pour éviter tout retard dans l'élaboration du plan consécutif, il est souhaité que la révision soit effectuée au moins un mois avant échéance.

ANNEXES

Annexe 1 : plan de réponse par contingence

Budget du PRC de la région Maritime

| N° | Groupes thématiques | Epidémies | Inondation | Erosion côtière | Vents violents | Total Ressources sollicitées |
|----------------------|---|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|------------------------------|
| 1 | SANTE / DCSSA / HYGIENE ASSAINISSEMENT | 362 000 000 | 29 890 000 | 2 500 000 | 5 000 000 | 399 390 000 |
| 2 | ASSAINISSEMENT | - | 12 500 000 | 13 950 000 | - | 26 450 000 |
| 3 | HYDRO-METEO | - | 2 000 000 | - | 3 000 000 | 5 000 000 |
| 4 | ENVIRONNEMENT/A GRICULTURE/AMENAGEMENT DU TERRITOIRE | - | - | - | - | - |
| 5 | SECURITE/DEFENSE | - | 14 700 000 | 39 800 000 | 5 500 000 | 60 000 000 |
| 6 | SAPEURS-POMPIERS / PROTECTION CIVILE / ACTION SOCIALE | - | 97 900 000 | 220 800 000 | 94 000 000 | 412 700 000 |
| 7 | COORDINATION | 36 200 000 | 15 699 000 | 27 705 000 | 10 750 000 | 90 354 000 |
| TOTAL GENERAL | | 398 200 000 | 172 689 000 | 304 755 000 | 118 250 000 | 993 894 000 |

Budget du PRC Plateaux

| N° | Groupes thématiques | Epidémies/ Epizooties | Tempêtes/ Vents violents | Feux de végétation/ Incendies | Inondation | Total Ressources sollicitées |
|----------------------|---|--------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|--------------------|------------------------------------|
| 1 | SANTE / DCSSA / HYGIENE ASSAINISSEMENT | 546 240 000 | 5 000 000 | 5 000 000 | 23 700 000 | 579 940 000 |
| 2 | ASSAINISSEMENT | - | - | - | 20 000 000 | 20 000 000 |
| 3 | HYDRO-METEO | - | 3 000 000 | 3 000 000 | 3 000 000 | 9 000 000 |
| 4 | ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE ET PROTECTION DE LA NATURE | - | - | - | - | - |
| 5 | SECURITE/DEFENSE | - | 5 500 000 | 5 500 000 | 42 400 000 | 53 400 000 |
| 6 | SAPEURS-POMPIERS / PROTECTION CIVILE / ACTION SOCIALE | - | 94 000 000 | 94 000 000 | 137 264 000 | 325 264 000 |
| 7 | COORDINATION | 54 624 000 | 10 750 000 | 10 750 000 | 22 636 400 | 98 760 400 |
| TOTAL GENERAL | | 600 864 000 | 118 250 000 | 118 250 000 | 249 000 400 | 1 086 364 400 |

Budget du PRC de la région Centrale

| N° | Groupes thématiques | Tempêtes/ Vents violents | Inondations | Feux de végétations /Incendies | Conflits intercommunautaires | Total Ressources sollicitées |
|----------------------|---|-----------------------------|--------------------|--------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| 1 | SANTE / DCSSA / HYGIENE ASSAINISSEMENT | 5 000 000 | 29 890 000 | 10 600 000 | 6 570 000 | 52 060 000 |
| 2 | ASSAINISSEMENT | - | 12 500 000 | - | - | 12 500 000 |
| 3 | HYDRO-METEO | 3 000 000 | 2 000 000 | - | - | 5 000 000 |
| 4 | ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE ET PROTECTION DE LA NATURE | - | - | 17 500 000 | 21 000 000 | 38 500 000 |
| 5 | SECURITE/DEFENSE | 5 500 000 | 19 200 000 | 1 000 000 | 5 000 000 | 30 700 000 |
| 6 | SAPEURS-POMPIERS / PROTECTION CIVILE / ACTION SOCIALE | 152 500 000 | 97 900 000 | 15 000 000 | 30 500 000 | 295 900 000 |
| 7 | COORDINATION | 16 600 000 | 16 149 000 | 4 410 000 | 30 500 000 | 67 659 000 |
| TOTAL GENERAL | | 182 600 000 | 177 639 000 | 48 510 000 | 93 570 000 | 502 319 000 |

Budget du PRC de la région Kara

| N° | Groupes thématiques | Tempêtes/ Vents violents | Feux de végétations/Incendies | Conflits intercommunautaires | Epidémies/Epizooties | Total Ressources sollicitées |
|----|--|-----------------------------|-------------------------------|------------------------------|----------------------|------------------------------|
| 1 | SANTE / DCSSA / HYGIENE ASSAINISSEMENT | 39000000 | 17000000 | 5 000 000 | 95 000 000 | 156 000 000 |
| 2 | ASSAINISSEMENT, EAU | 5000000 | 0 | 5 000 000 | 0 | 10 000 000 |
| 3 | HYDRO-METEO | 6000000 | 0 | 0 | 0 | 6 000 000 |

| | | | | | | |
|----------------------|---|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| 4 | ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, DEVELOPPEMENT DURABLE ET PROTECTION DE LA NATURE | 44500000 | 15500000 | 101 000 000 | 81 000 000 | 197 500 000 |
| 5 | TRAVAUX PUBLICS | 0 | 9 000 000 | 0 | 0 | 9 000 000 |
| 6 | SAPEURS- POMPIERS / PROTECTION CIVILE / ACTION SOCIALE | 100500000 | 274250000 | 133 500 000 | 0 | 508 250 000 |
| 7 | COORDINATION | 19500000 | 31575000 | 27 330 000 | 17 600 000 | 96 005 000 |
| TOTAL GENERAL | | 214500000 | 347325000 | 271830000 | 193600000 | 982755000 |

Budget du PRC de la région des Savanes

| N° | Groupes Thématiques | Vents violents | Conflits intercommunautair es | Epidémies / Epizooties | Inondations | Total |
|----------------------|--|--------------------|-------------------------------------|------------------------------|--------------------|--------------------|
| 1 | SANTE / DCSSA / HYGIENE ASSAINISSEMENT | 26 800 000 | 14 260 650 | 49 486 500 | 39 041 000 | 129 588 150 |
| 2 | ASSAINISSEMENT | 5 000 000 | 5 000 000 | - | 5 000 000 | 15 000 000 |
| 3 | HYDRO-METEO | 6 000 000 | - | - | 6 000 000 | 12 000 000 |
| 4 | ENVIRONNEMENT/ AGRICULTURE/ AMENAGEMENT DU TERRITOIRE | 44 500 000 | 44 500 000 | - | 44 500 000 | 133 500 000 |
| 5 | SECURITE/DEFENSE | 10 725 000 | 10 725 000 | - | 10 725 000 | 32 175 000 |
| 6 | SAPEURS- POMPIERS / PROTECTION CIVILE / ACTION SOCIALE | 61 025 000 | 61 025 000 | - | 61 025 000 | 183 075 000 |
| 7 | COORDINATION | 15 405 000 | 13 551 065 | 4 948 650 | 16 629 100 | 50 533 815 |
| TOTAL GENERAL | | 169 455 000 | 149 061 715 | 54 435 150 | 182 920 100 | 555 871 965 |

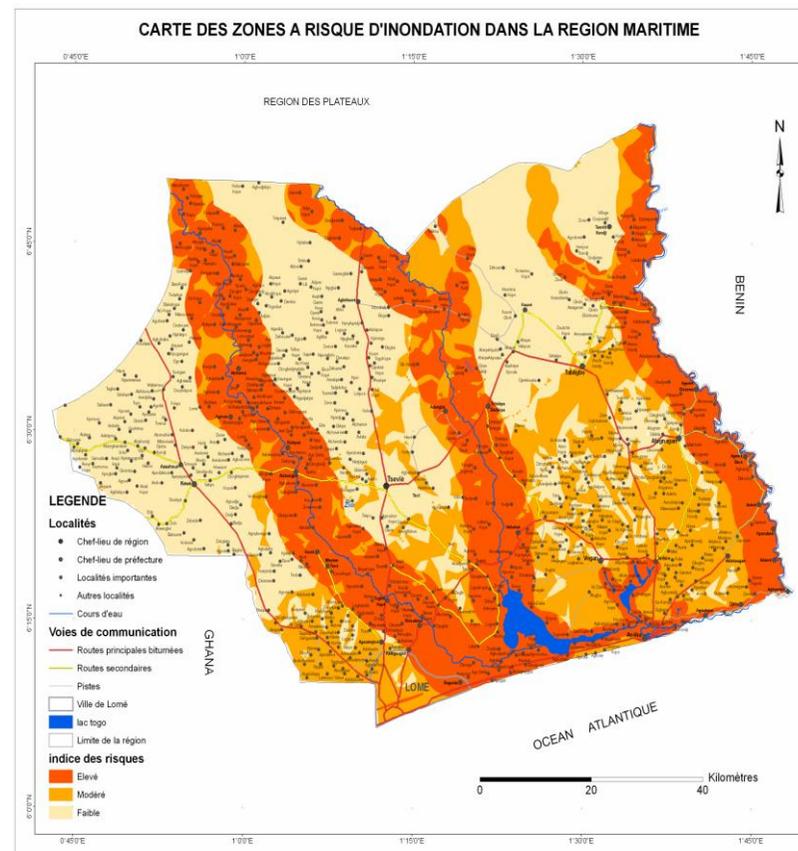
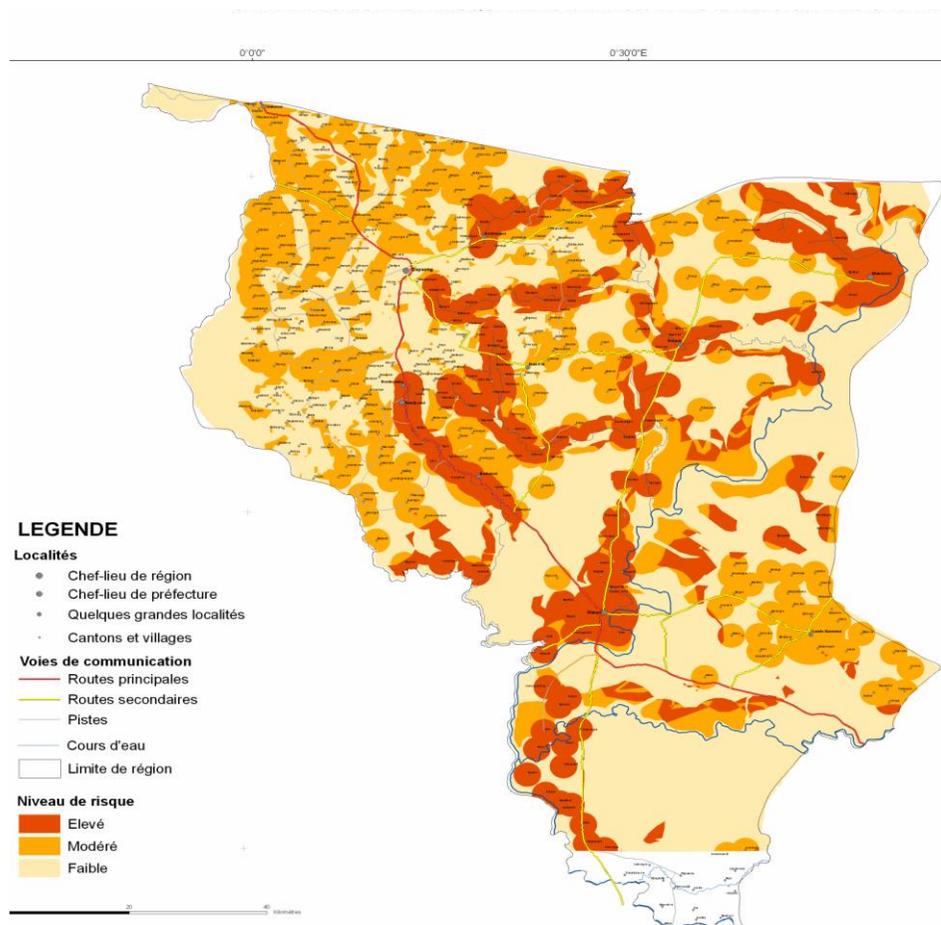
Débordement de la crise du Sahel/ Extrémisme violent

| N° | Activités | Moyens nécessaires | Moyens Disponibles | Écart | Évaluation financière de l'écart | Délai de mise en œuvre et observations |
|----------|---|---|---------------------|--|----------------------------------|--|
| I | SANTE / DCSSA / HYGIENE ASSAINISSEMENT | | | | | |
| 1.1 | Acquisition des médicaments et consommables pour la prise en charge des blessés | Ressources financières | | Ressources financières | 10 000 000 | |
| 1.2 | Prépositionner les produits de désinfection et de matériels d'hygiène et d'assainissement pour 6500 ménages | Ressources humaines, équipement/matériels | Ressources humaines | Équipement/matériels | 12 500 000 | 3 mois |
| 1.3 | Organiser la formation des agents de santé communautaire sur la promotion de l'hygiène et la chloration de l'eau de boisson | Ressources financières et humaines | Ressources humaines | Ressources financières (Matériel de formation, perdiems, carburant,) | 5 000 000 | 3 jours |
| 1.4 | Mettre en place les infrastructures d'hygiène et assainissement : toilettes (300), WC(300), DLM (450) et dépotoirs aménagés | Ressources financières et humaines | Ressources humaines | Ressources financières | 6 000 000 | 3 mois |
| 1.5 | Faire la promotion de l'hygiène dans les zones d'accueil des déplacés (Sensibilisations de promiscuité, suivi de l'utilisation des ouvrages mis en place, communication à travers les affiches ainsi que les masses médias) | Ressources financières, humaines | Ressources humaines | Ressources financières | 6 000 000 | 24 mois |
| 1.6 | Surveillance des Maladies à potentiel Epidémique (MPE) | Ressources financières, humaines | Ressources humaines | Ressources financières | 5 000 000 | |
| 1.7 | Prise en Charge (PEC) des cas de maladies | Ressources financières, humaines | Ressources humaines | Ressources financières | 10 000 000 | |

| | | | | | | |
|------------|---|--|--|--|-------------------|--------|
| | Sous-Total I | | | | 54 500 000 | |
| II | SECURITE/DEFENSE | | | | | |
| 2.1 | Sécurisation des zones d'affrontement et des sites d'accueil, la protection du personnel intervenant et enquête | moyens roulants carburant moyens de communication ressources humaines | moyens roulants ressources humaines | carburant moyens de communication prise en charge du personnel | 10 725 000 | |
| 2.2 | Renseignements | | | PM | - | |
| | Sous total II | | | | 10 725 000 | |
| III | PROTECTION CIVILE (SAPEURS POMPIERS, ANPC, ACTION SOCIALE) | | | | | |
| | Acquisition des tentes | Ressources financières | Ressources humaines | Ressources financières | 94 700 000 | |
| 3.1 | prépositionnement des vivres et non vivres | Ressources financières et humaines | Ressources humaines | Ressources financières (100 ménages) Kit d'appui (20 000*100*2) | 4 000 000 | 3 mois |
| 3.2 | Déploiement du matériel d'intervention | | | PM | - | |
| 3.3 | Prise en charge psychosociale des déplacés | Coût des prestations, un assistant médical, psychologue, un agent social | psychologue, un agent social | Coût des prestations,(950000 *15jrs) carburant (FF 100000) | 5 000 000 | |
| 3.4 | Informations, Education et communication | Ressources humaines Ressources financières | Ressources humaines | Ressources financières | 10 000 000 | |
| 3.5 | Evaluation et préparation des sites d'accueil | Ressources humaines Ressources financières | Ressources humaines | Ressources financières | 20 000 000 | |

| | | | | | | |
|------|---|---|---------------------|---|--------------------|--|
| | | | | (35000*6+25000*2) *4 + FF: 960000 | | |
| 3.6 | Faire l'évaluation rapide des pertes et dommages post-catastrophe | Ressources humaines Ressources financières | Ressources humaines | Ressources financières (20*35000*3) + FF: 40000 | 5 000 000 | |
| 3.7 | Réalisation des exercices de simulation | Ressources humaines Ressources financières | Ressources humaines | Ressources financières | 15 000 000 | |
| 3.8 | Operations de Rondes et reconnaissances des zones touchées | Carburant, 02véhicules de liaison, 4 motos, 01 drones | | 02véhicules de liaison, 4 motos, 01 drones | 5 000 000 | |
| 3.9 | Sauvetage et mise en sécurité et évacuation | | | PM | - | |
| 3.10 | Création de couloirs humanitaires sécurisés | | | PM | - | |
| 3.12 | Approvisionnement en eau potable aux nécessiteux. | Acquisition de bâches à eau | | | 10 000 000 | |
| 3.13 | Entretien des équipements | | | Forfait | 4 000 000 | |
| | Sous Total III | | | | 172 700 000 | |
| | TOTAL | | | | 237 475 000 | |
| | Coordination | | | | 8 968 000 | |
| | TOTAL GENERAL | | | | 246 443 000 | |

Annexe 3 : cartographie des zones à risque d'inondation



Annexe 3 : Rôles de certaines structures clés

MINISTERE CHARGE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE

- Assurer la veille permanente des évènements pour l'animation du système d'alerte précoce et sensibiliser les populations ;
- assurer la coordination intersectorielle des opérations de secours et d'assistance humanitaire, la protection des personnes et des biens, le sauvetage et l'évacuation ;
- organiser des opérations de simulation et faire l'évaluation des besoins,
- assurer la sécurité des sinistrés, de leurs sites d'accueil et de leurs biens ;
- Faire l'évaluation post-catastrophe
- Assurer le relèvement et la reconstruction post-catastrophe.

MINISTERE CHARGE DE LA DEFENSE

- assurer un appui aux autres services de sauvetage et de secours,
- apporter un appui logistique ;
- fournir un appui aux Travaux Publics, à l'aménagement des sites d'accueil, à l'accueil et hébergement,
- apporter un appui à la sécurisation des sites d'accueil et des sinistrés.

MINISTERE CHARGE DE LA SANTE

- Assurer le lead en cas d'épidémie ;
- assurer la survie et la prise en charge des victimes, le triage et les soins aux patients, les transports sanitaires vers les hôpitaux en collaboration avec les autres services de sauvetage, le constat des décès en collaboration avec les services de police, l'évacuation des corps, l'acheminement du matériel sanitaire, les services sanitaires dans les abris temporaires et dans les camps des évacués ;
- prévenir et lutter contre les épidémies, les intoxications et autres conséquences du sinistre sur le plan sanitaire ;
- assurer un service d'assainissement dans les sites de regroupement des sinistrés ;
- Faire l'évaluation post-catastrophe dans le secteur.

MINISTERE CHARGE DE L'ACTION SOCIALE

- Fourniture de kits scolaires aux élèves sinistrés ;
- Assurer l'assistance psychosociale aux personnes sinistrées ;
- Faire l'évaluation post-catastrophe dans le secteur.

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ENVIRONNEMENT

- Mettre à disposition des paramilitaires (agents des eaux et forêts) pour intervenir aux côtés des forces de l'ordre et de défense (Réquisition de Personnel) ;
- faire l'évaluation environnementale et sociale ;
- Veiller au respect des normes environnementales,
- Assurer la dépollution des lieux ;
- Faire l'évaluation post-catastrophe dans le secteur.

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

- Mettre en alerte les structures compétentes ;
- Assurer le lead au niveau local ;
- Recueillir les informations auprès des préfets et des maires pour les transmettre à qui de droit ;
- Mobiliser les ressources pour répondre promptement en cas de sinistre ;

- Dynamisation des organes locaux d'aménagement du territoire (commissions et comités régionaux et locaux de développement et d'aménagement du territoire) ;
- Faire l'évaluation post-catastrophe dans le secteur.

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA COMMUNICATION

- Porter les informations au niveau du public de la situation ;
- Mettre les médias au même niveau d'information sur le déclenchement des ripostes ;
- Mettre à disposition des moyens humains et matériels pour faire face à diverses situations au même moment en cas de catastrophes ;
- Participer aux mesures préventives en matière d'information, éducation et la communication (IEC) ;
- Faire l'évaluation post-catastrophe dans le secteur.

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Mettre à disposition des matériels roulants (prévoir un mécanisme rapide de mise à disposition) ;
- Exonérer les matériels importés des taxes ;
- Mobiliser les ressources en cas de situation d'urgence ;
- Faire l'évaluation post-catastrophe des pertes économiques.

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA JUSTICE

- Veiller à la protection des droits des personnes, surtout vulnérables (enfants, femmes, personnes âgées, handicapés) et leurs biens ;

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE

- Approvisionner la population sinistrée en eau potable ;
- Faire l'évaluation post-catastrophe des ouvrages d'eau et assainissement ;
- Renforcer les systèmes de pompage des bassins existants ;
- Effectuer des études topographiques dans les zones inondables sur toute l'étendue du territoire ;
- Renforcer la Direction des Ressources en Eau en matériel de collecte de données hydrologiques ;
- Assurer le curage des caniveaux et le dragage des bassins proches des sites ;
- Assurer l'évacuation des eaux pluviales ;
- Faire l'évaluation post-catastrophe dans le secteur.

MINISTÈRE CHARGÉ DES ENERGIES

- Fournir de l'éclairage en électricité dans les zones sinistrées ;
- Faire l'évaluation post-catastrophe dans le secteur.

MINISTÈRE CHARGÉ DES TRAVAUX PUBLICS

- rétablir les voies de communication ;
- exécuter les travaux de déblaiement, de démolition et de consolidation,
- aménager la zone de l'hélicoptère (site d'atterrissage d'un hélicoptère) ;
- Faire l'évaluation post-catastrophe dans le secteur.

MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS

- Renforcer en équipements météorologiques d'observation la DGMN ;
- Diffuser les prévisions et les alertes météorologiques ;
- Fournir et coordonner les moyens de transport et de génie civil ;

- Faire l'évaluation post-catastrophe dans le secteur.

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

- Renforcer les structures délivrant les permis de construire ;
- Sensibiliser les populations sur les zones à risque ;
- Veiller à l'application des textes dans le domaine foncier, urbanisme et habitat ;
- Actualiser les schémas directeurs de nos villes ;
- Mettre en place des systèmes d'informations géographiques ;
- Faire l'évaluation post-catastrophe dans le secteur.

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

- Mettre les moyens de communication à la disposition des acteurs ;
- Desservir les zones enclavées par des systèmes de faisceaux ;
- Déployer les moyens de transmission par radio en cas de non couverture du milieu par le système GSM ;
- Assurer les liaisons et les transmissions des communications (appels, réseaux internet, etc.)
- Faire l'évaluation post-catastrophe dans le secteur.

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA COOPÉRATION

- Solliciter des appuis financiers et techniques auprès des partenaires.

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

- Assurer le lead en cas d'épizootie ;
- Procéder à l'évaluation rapide des dégâts sur les cultures et sur l'élevage ;
- Procéder à l'évaluation approfondie pour cerner les dégâts sur les cultures et sur l'élevage ;
- Mettre les ressources humaines à la disposition des acteurs ;
- Distribuer gratuitement (par ANSAT) des vivres en cas de crise alimentaire ou de famine ;
- Vendre à prix modéré. (Stock de produits de 10 à 12 MT) ;
- Intervenir en cas d'épidémie si celle-ci engendre un impact sur les travaux champêtres ;
- Mettre en œuvre des mesures préventives contre les inondations et crises alimentaires ;

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'EDUCATION

Pas de plan de réponse proprement dit. Mais en cas de situation d'urgence ou de catastrophes, l'Université est sollicitée côté outils scientifique et technique pour donner des avis :

- Travaux de laboratoire ;
- Evaluation des dégâts ;
- Etude préalable de prévision ;
- Mise en œuvre des plans de prévention et de mise en sûreté ;
- Faire l'évaluation post-catastrophe dans le secteur.

COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Protection des droits de l'homme.

- En amont : Sensibiliser des personnes sur les actions de prévention (acquisition des terrains, construction) en partenariat avec les institutions de l'urbanisme, de l'habitat, des leaders d'opinion (religieux, CVD, CDQ) ;
- En aval : Contribuer à la lutte contre la discrimination, à l'organisation du regroupement des personnes dans les sites d'accueil dans de bonnes conditions (regroupement familial), à la réinstallation des sinistrés

(assistance juridique, évaluation, étude au cas par cas, dédommagement), à la discrétion dans la gestion des dons et des sinistrés.

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS

- Assurer le secours et sauvetage des victimes ;
- Evacuer les sinistrés avec premiers soins ;
- Promouvoir les mesures de prévention par rapport à la situation ;
- Contribuer à l'installation des centres d'accueil ;
- Faire l'évaluation post-catastrophe dans le secteur.

SYSTEME DES NATIONS UNIES ET AUTRES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

- Assurer un appui technique, financier et matériel aux départements et services jouant un rôle essentiel dans la gestion des situations d'urgence.

Annexe 4 : Ressources disponibles par secteur

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

- Ressources humaines pour la coordination (préfets, maires, chefs de cantons et de villages) ;
- Ressources humaines locales disponibles (CDQ, CVD, etc.) ;
- Ressources matérielles disponibles (matériels roulants, matériel SIG) ;
- Existence des compétences humaines à la DGAT et dans les DRPDAT ;
- Disponibilité d'une base de données géographiques des infrastructures et équipements socio-collectifs géo référencés en 2013 ;
- Existence du document projet d'élaboration du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) ;

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ACTION SOCIALE

- Directions régionales et préfectorales, Agence de Solidarité Nationale (ASN) et Direction de la Gestion des Catastrophes pour évaluation rapide et approfondie, élaboration de petits projets pour les activités génératrices de revenus ;
- Un site permanent d'accueil pour sinistrés des inondations disponible (à Agoè-Logopé) ;
 - Vivres et non vivres pré positionnés ;
 - Des magasins de stockage de vivres et non vivres disponibles.

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA COMMUNICATION

- Moyens de communication disponibles ;
- Ressources humaines disponibles ;
- Moyens matériels (caméra, etc.).

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Matériels de transport (véhicules, camions etc.) ;
- Disponibilité des ressources financières.

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA JUSTICE

- Ressources humaines (Tribunaux, Parquet, etc.).

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

- Ressources humaines disponibles
- Planification des espaces, actualisation des schémas directeurs, espaces urbains, etc.

MINISTÈRE CHARGÉ DES POSTES ET TELECOMMUNICATION

- Moyens de communications disponibles.
- Matériels de communication disponibles (Motorola, radio FM, GSM, GPRS, systèmes de faisceaux.)

MINISTÈRE CHARGÉ DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION

- Moyens de négociation avec les partenaires financiers et techniques.
- Existence des compétences et du matériel SIG à la DGAT et dans les DRPDAT ;
- Mise en place d'une base de données géographiques, des infrastructures et équipements socio-collectifs géo référencés en 2013,
- Disponibilité des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme pour certaines agglomérations

- Existence du document projet d'élaboration du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT).
- Dynamisation des organes locaux d'aménagement du territoire (commissions et comités régionaux et locaux de développement et d'aménagement du territoire).

MINISTÈRE CHARGÉ MINISTÈRE CHARGÉ DE L'AGRICULTURE

- Disponibilité des ressources humaines (évaluation rapide, évaluation approfondie, élaboration de petits projets au profit des populations sinistrées, épidémies/ épizooties) ;
- Disponibilité de vivres (vente à prix modéré par l'ANSAT), distribution gratuite ;
- Disponibilité d'agents spécialisés en cas épidémies/ épizooties.

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- Disponibilité des moyens scientifiques et techniques ;
- Disponibilité des ressources humaines
- Disponibilité des ressources matérielles (laboratoires).

COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

- Ressources humaines (Protection des droits de l'homme.)

Annexe 5 : fiche de synthèse d'une évaluation humanitaire rapide

FICHE D'EVALUATION RAPIDE DE LA SITUATION HUMANITAIRE AU TOGO

Aléa :

I INFORMATIONS GENERALES

| | | | |
|---|--|--------------------------------|----------------------------------|
| 1. Date de collecte des données : | 2. Source des données : | | |
| 3. Région : | 4. Préfecture : | | |
| 5. Commune : | 6. Canton : | | |
| 7. Village : | 8. Quartier/Hameau : | | |
| 9. Nom du point focal (chef d'équipe) : | 10. Téléphone : 11. E-mail | | |
| 12. Taille de la Population avant la crise : | | | |
| Hommes : < 5 ans <input type="text"/> | 5-18 ans <input type="text"/> | 19-55 ans <input type="text"/> | 56 ans et + <input type="text"/> |
| Femmes : < 5 ans <input type="text"/> | 5-18 ans <input type="text"/> | 19-55 ans <input type="text"/> | 56 ans et + <input type="text"/> |

| | | | |
|---|-------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------|
| POPULATIONS AFFECTEES : | | SOURCE:..... | |
| Hommes : < 5 ans <input type="text"/> | 5-18 ans <input type="text"/> | 19-55 ans <input type="text"/> | 56 ans et + <input type="text"/> |
| Femmes : < 5 ans <input type="text"/> | 5-18 ans <input type="text"/> | 19-55 ans <input type="text"/> | 56 ans et + <input type="text"/> |
| Taille de la Population résidente : | | | |
| Hommes : < 5 ans <input type="text"/> | 5-18 ans <input type="text"/> | 19-55 ans <input type="text"/> | 56 ans et + <input type="text"/> |
| Femmes : < 5 ans <input type="text"/> | 5-18 ans <input type="text"/> | 19-55 ans <input type="text"/> | 56 ans et + <input type="text"/> |
| Nombre de personnes blessées : | | Nombre de personnes décédées : | |
| Hommes : <input type="text"/> | Femmes <input type="text"/> | Hommes : <input type="text"/> | Femmes <input type="text"/> |

Nombre de personnes disparues :

Hommes :

Femmes

II INFORMATIONS SECTORIELLES

2.1 PERSONNES DEPLACEES INTERNES ET REFUGIES

2.1.1 PERSONNES DEPLACEES INTERNES (PDI*):

SOURCE:.....

Y a-t-il des DPI dans votre localité? Oui Non Si oui, Combien sont-elles ?

Depuis quand se fait l'accueil des déplacés dans cette localité ?

Quel est l'effectif des déplacés par sexe ? Nb* Hommes Nb* Femmes

Quel est l'effectif des déplacés par âge?

| | < 5 ans | 5-18 ans | 19-55 ans | 56 ans et + |
|------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Où sont logés les déplacés ? | | | | |
| Site religieux | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Mairie | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Centre de transit | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Famille | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Autres : précisez... | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |

Effectif :

D'où proviennent-ils ? (lieu de résidence habituelle)

| Lieu : | 1..... | 2..... | 3..... | 4..... | 5..... | 6..... |
|------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Effectif : | <input type="text"/> |
| Lieu : | 7..... | 8..... | 9..... | 10..... | 11..... | 12..... |
| Effectif : | <input type="text"/> |

Quelle est la raison de leur déplacement ?

2.1.2 REFUGIES :

SOURCE :

Y a-t-il des réfugiés dans votre localité ? Oui Non Si oui, Combien sont-elles ?

Depuis quand se fait l'accueil des réfugiés dans cette localité ?

Quel est l'effectif des réfugiés par sexe ? Nb* Hommes Nb* Femmes

Quel est l'effectif des réfugiés par âge ? < 5 ans 5-18 ans 19-55 ans 56 ans et +

Où sont logés les réfugiés ? Site religieux Mairie Centre de transit Famille Autres : précisez...

Effectif :

D'où proviennent-ils ? (lieu de résidence habituelle)

Lieu : 1..... 2..... 3..... 4..... 5..... 6.....

Effectif :

Lieu : 7..... 8..... 9..... 10..... 11..... 12.....

Effectif :

Quelle est la raison de leur déplacement ?

2.2. ABRIS, ARTICLES NON-ALIMENTAIRES ET LOGISTIQUES

Sources (personnes questionnées) :

Comment les déplacés sont-ils hébergés ?

Tente A la belle étoile Famille d'accueil Autres précisez.....

Structure d'hébergement

Ecole Centre de santé Autres précisez.....

Les lieux d'hébergement sont-ils éclairés oui Non

Comment les déplacés sont-ils logés :

Par ménage oui Non ; Par sexe oui Non

Sur quoi dorment-ils ? A même le sol Nattes Matelas

L'organisation des couchettes tient-elle compte du genre des déplacés ? Oui Non

Si oui, précisez.....

L'organisation des couchettes tient-elle compte du genre et de l'âge des déplacés ? Oui Non

Si oui, précisez.....

Quels sont les moyens de transport utilisés actuellement dans la localité ? Aucun Véhicules personnels Vélo

Brouette Moto Taxi Taxi-Brousse Interurbains Autres précisez.....

Quels sont vos priorités en articles non-alimentaires ?

| Biens non alimentaires | Prioritaire | Non prioritaire | Biens non alimentaires | Prioritaire | Non prioritaire |
|------------------------|-------------|-----------------|------------------------|-------------|-----------------|
| Ustensiles de cuisine | | | Seau / bidon | | |
| Couvertures | | | Kit de toilette | | |
| Moustiquaires | | | Couches pour bébé | | |
| Nattes | | | Kits de dignité | | |

2.3. SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITION

2.3. 1. Sécurité alimentaire :

Source :

Est-ce que les commerces/marchés fonctionnent normalement dans la localité ? Oui Non

Comment la localité s'approvisionne en vivres ?

Champs Marché Boutiques Dons Autres précisez.....

Les populations affectées ont-elles accès à la nourriture ? Oui Non

Si oui, précisez les quantités en kilogrammes par jour : Riz Maïs Légumes Autres précisez.....

Quelles sont les habitudes alimentaires des populations affectées ?.....

Les populations déplacées disposent-elles de moyen d'achat de vivres ? Oui Non

Les ménages ont-ils perdu des vivres ? Oui Non

Si oui, Totalement Partiellement

La localité dispose-t-elle de stock de vivres pour les déplacés ? Oui Non

Les populations ont-elles accès à des ustensiles de cuisine ? Oui Non

Quelles sont par ordre d'importance les trois principales sources de nourriture des populations déplacées ? (Indiquer la 1^{ère}, la 2^{ème} et la 3^{ème})

Achat au marché Don de la population hôte Don des religieux Don du gouvernement Appui Organismes

Combien de repas mange un enfant par jour ? 1 repas 2 repas 3 repas

Combien de repas mange une femme enceinte par jour ? 1 repas 2 repas 3 repas 4 repas et plus

Les populations déplacées pourront-elles, au cours des prochains jours, se nourrir sans assistance extérieure ? Oui Non

Les agriculteurs de votre localité vont-ils au champ ? Oui Non

Si non, pourquoi ? Insécurité Calendrier agricole

Les agriculteurs de votre localité disposent-ils de semences ? Oui Non

Votre localité dispose-t-elle de terre cultivable ? Oui Non

Lesquelles ? Bas-fonds Hors bas-fonds Jachère Autres

précisez.....

Quelles sont les principales cultures vivrières développées ?

Riz Maïs Manioc Banane Maraîcher Autres précisez.....

Quelles sont les principales activités des déplacés ?

Production agricole Élevage Pêche Commerce Chasse/cueillette Autres précisez...

2.3. 2. NUTRITION :

Source :

Les capacités suivantes existent elles dans les aires sanitaires ?

| Rubriques | Type d'activités | Oui/Non | Partenaires de mise en œuvre | Depuis quand ? | Nombre de bénéficiaires | Couverture géographique | Observation (Fonctionnalité) |
|--|--------------------|---------|------------------------------|----------------|-------------------------|-------------------------|------------------------------|
| Prise en charge de la malnutrition aigüe sévère | CRENI | | | | | | |
| | CRENAS | | | | | | |
| Prise en charge de la malnutrition aigüe modérée | CNS | | | | | | |
| | Autres (Spécifier) | | | | | | |
| Supplémentation en micronutriments (Fer, Vitamine A) | Fer | | | | | | |
| | Vit A | | | | | | |
| Autres activités | Autres (Spécifier) | | | | | | |

Est-ce que du lait infantile et/ou les biberons/tétines sont distribués depuis le début de la crise ? Oui Non

Si oui, par qui ?

Quel le pourcentage d'enfants soumis à une alimentation artificielle ?

0 % Moins de 10 % 10-25 % Plus de 25% Ne sait pas

Est-ce que les agents communautaires/centre de sante ont identifiés des problèmes d'alimentation des enfants de moins de 2 ans depuis le début de la crise ? Oui Non Si oui, lesquels ?

CRENI : centre de réhabilitation nutritionnelle intensive

CRENAS : Centre de réhabilitation nutritionnelle ambulatoire

2.4. SANTE, EAU ET ASSAINISSEMENT

2.4.1 Santé :

Source :Existe-t-il des formations sanitaires

dans votre localité ?

Oui

Non

Lesquels ? CHU CHR CHP/HD USP 2 (CMS) USP 1 Autres précisez.....

Leur état de fonctionnalité ?

L'accessibilité géographique ? Totalement Partiellement Pas du tout

Quelle est la distance vers le centre de santé le plus proche (en Km) ?

Existe-t-il un personnel de santé qualifié ? Oui Non

Leur effectif ?

Médecin Assistant médical Infirmier Sage -femme Assistante psychosociale

Nombre d'hommes Nombre de femmes

Existe-t-il des relais communautaires / Agent de santé communautaire ? Oui Non

Agent de santé communautaire : Effectif Nombre d'agents formés

Accoucheuses traditionnelles Effectif

Existe-t-il des DBC* de préservatif dans la localité Oui non

Les structures sanitaires disposent-elles de médicaments essentiels ? Oui Non

Si non, pourquoi ? Si oui, par qui ?

Conditions de stockage des médicaments, vaccins, matériels et intrants :

Conditions de stockage d'outils de collecte des informations : registre, carte/carnet, fiche de stock, rapport :

Conditions de stockage d'outils de prise en charge (ordinogramme, guide, directives, etc.) :

Effectif des populations affectées pris en charge :

Quelle est la nature des prestations offertes aux affectées ?

Consultation Oui Non Payantes Gratuites

Soins Oui Non Payantes Gratuites

Activités de préventions Oui Non Payantes Gratuites

Autres prestations Oui Non Payantes Gratuites Nombre de femmes enceintes

identifiées : Nombre de femmes allaitantes identifiées :

Les femmes accouchent-elles plus à domicile que dans les centres de santé ? Oui Non

Nombre de personnes handicapées moteur : Nombre de personnes handicapées mentale :

Existe-t-il des risques sanitaires ? (à décrire) Oui Non

Si oui, précisez

Existe-t-il des structures de soutien psychosociales ? Oui Non

DBC : Distribution à Base Communautaire CHR : Centre Hospitalier Régional PMI : Protection Maternelle et Infantile TdE : La Togolaise des Eaux

2.4.2 Eau et Assainissement :

Source :

Les sinistrés ont-ils accès facile à l'eau ? Oui Non Si Oui, Sous quelle forme ?

Eau courante (TdE) Pompe/ forage Puits traditionnels Eau de surface Eau de pluie Citerne/ Fût/ Bassin

Autres sources

Quelle est la distance vers le point d'eau le plus proche (en Km) ?

Combien de temps mettez-vous pour aller chercher de l'eau (A/R et puisage) ?

Si Pompe ou forage, combien sont-ils ?

Combien sont-ils fonctionnels ? Existe-t-il un comité de gestion ? Oui non

La quantité d'eau potable accessible est-elle suffisante ? Oui Non Si Non, Pourquoi ?

Existe-t-il : des douches des latrines des douches de fortune des fosses à ordures

Si, oui, tiennent-elles compte du genre ? Oui non

L'ATPC est-elle utilisée comme approche : Oui Non

Existe-t-il un dispositif de lavage des mains ? Oui Si oui, lequel..... Non

Les habitants pratiquent-ils la défécation à l'air libre ? Oui Non

Existe-t-il des structures de collecte des déchets ? Oui Non

Quelle(s) structure(s) s'occupe(nt) du traitement des déchets ?

Mairie Société privée Pré collecteurs Autres

Quelle est la fréquence de collecte des déchets ? Quotidienne Hebdomadaire Mensuelle occasionnelle

Comment enterre-t-on les morts ? Fosse commune Fosse individuelle Autres

Quelles dispositions sont prises avant l'enterrement ? Aucune La chaux Formol Autres

.....

Qui assure cet enterrement ?

2.5. EDUCATION

Source :

Existe-t-il dans votre localité des établissements d'enseignement ? Oui Non

Si oui Lesquels ? Préscolaire Primaire Secondaire Universitaire

Combien d'entre-eux sont fonctionnels ? : Préscolaire Primaire Secondaire Universitaire

Nombre de salles de classe endommagées Nombre de salles de classe détruites

Combien y a-t-il d'enseignants en place ?

Effectif d'enseignant du : Préscolaire Primaire Secondaire Universitaire

Les enfants déplacés vont-ils à l'école ? Oui Non

Y a-t-il des cantines scolaires ? Oui Non

Y' a-t-il des cantines scolaires fonctionnelles ? Oui Non

Etat des équipements et fournitures dans les écoles :

Quantité : largement suffisant Suffisant A peine suffisant Insuffisant

Qualité : Excellente Satisfaisante Acceptable Médiocre

Combien y'a t-il d'enfants dans la population déplacée ?

| Tranche d'âge | Filles | | | Garçons | | |
|---------------|--------|-------------|-----------------|---------|-------------|-----------------|
| | Nombre | Scolarisées | Non-scolarisées | Nombre | Scolarisées | Non-scolarisées |
| 0 à 2 ans | | | | | | |
| 3 à 5 ans | | | | | | |
| 6 à 11 ans | | | | | | |
| 12 à 18 ans | | | | | | |
| 19 et + | | | | | | |

Combien y a-t-il d'abandon ? Pré scolaire G F Primaire G F Secondaire G F

Combien d'enfants sont en situation de handicap ? Pré scolaire G F Primaire G F

Secondaire G F Universitaire G F

G : Garçon F : Fille ATPC : Assainissement Total Piloté par la Communauté

2.6. PROTECTION

Source:.....

Existe-t-il dans votre localité des groupes vulnérables ? Oui Non Si oui, lesquels ?

| Catégorie | Nombre |
|--|--------|
| Femmes chefs de ménage | |
| Enfants chefs de ménage | |
| Enfants séparés non accompagnés | |
| Personnes âgées seules | |
| Femmes seules | |
| Adultes vivant avec un handicap | |
| Enfants vivant avec un handicap | |
| Malades chroniques | |
| Femmes enceintes | |
| Femmes allaitantes | |
| Familles nombreuses (plus de 10 membres) | |

Quelles sont les risques de protection ?

| | Oui | Non | Ne sait pas |
|--|-----|-----|-------------|
| Manque d'accès aux services sociaux de base | | | |
| Discrimination | | | |
| Manque de biens de subsistance | | | |
| Manque d'accès aux articles non alimentaires | | | |
| Manque d'hébergement | | | |
| Violence basée sur le genre | | | |
| Personnes âgées (+65 ans) | | | |
| Personnes vivant avec un handicap | | | |
| Sexe transactionnel | | | |
| Présence de maladies contagieuses | | | |
| Stratégies de survie dangereuse (préciser) | | | |

Aviez-vous perdu des biens ? Oui Non Si oui, lesquels.....

Les personnes possèdent-elles des documents d'identification ? Oui Non Si oui, préciser :

Extrait d'acte de naissance/JS Carte nationale d'identité Carte d'électeur Autres :

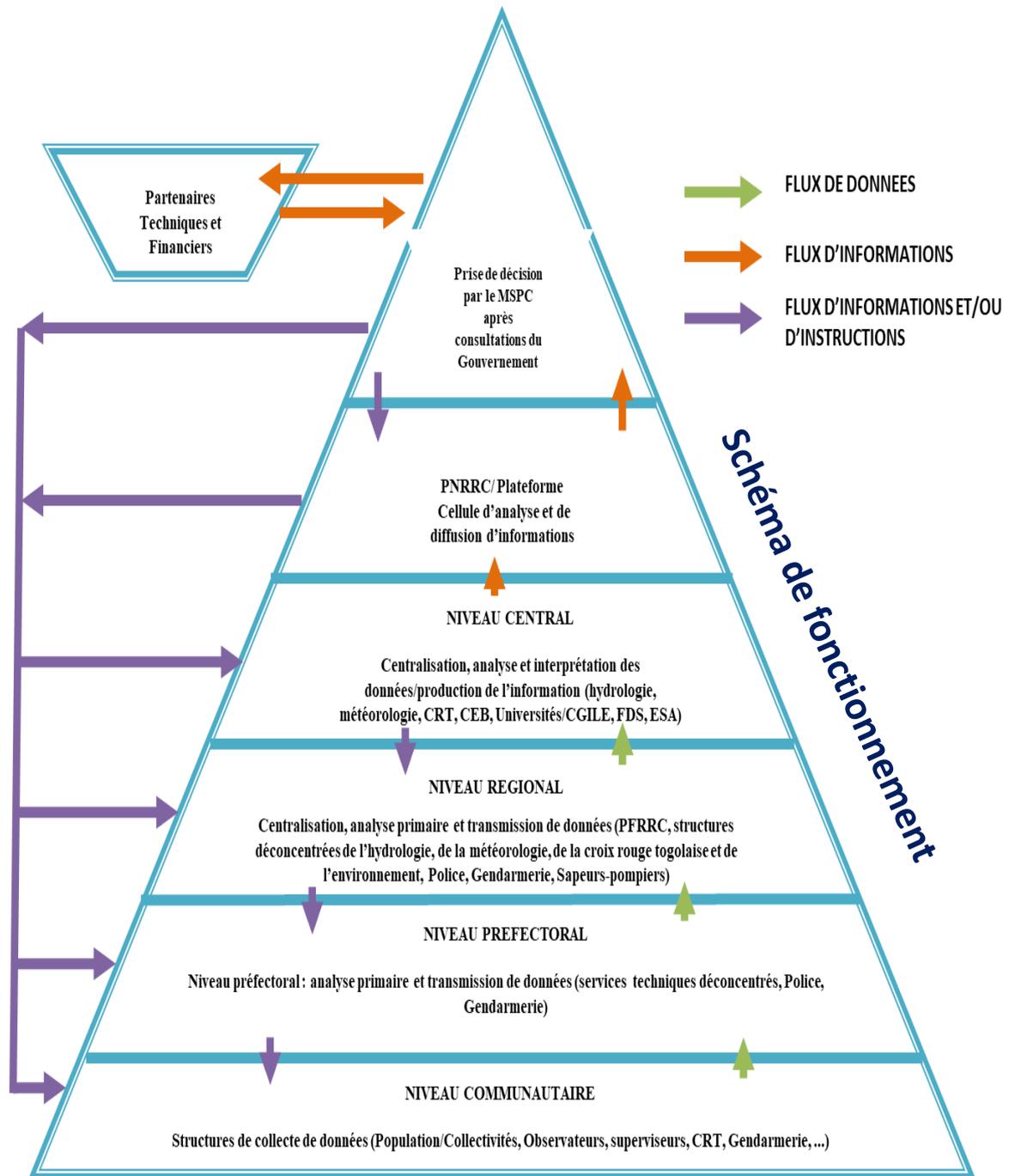
Y a-t-il d'autres cas de vulnérabilités ? Oui Non Si oui, lesquelles

JS=Jugement Supplétif

2.7. TYPE D'APPUIS RECUS

| | SOURCE : | | | | |
|-------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| | ANPC* | SNU* | ONG* | PRIVES* | AUTRES |
| Vivres | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Non vivres | <input type="checkbox"/> |
| Prise en charge médicale | <input type="checkbox"/> |
| Prise en charge psychosociale | <input type="checkbox"/> |
| Education | <input type="checkbox"/> |
| Eau et Assainissement | <input type="checkbox"/> |
| Transport | <input type="checkbox"/> |
| Autres (à préciser) ° | <input type="checkbox"/> |

Annexe 6 : Schéma du mécanisme du Système d'Alerte Précoce



Annexe 7 : glossaire

ALÉA (ou phénomène, événement menaçant)

Événement rare ou extrême qui survient dans l'environnement naturel ou l'environnement créé par l'homme et affecte négativement la vie humaine, les biens ou les activités, au point de créer une catastrophe. Un aléa est un phénomène naturel ou provoqué par l'homme, qui peut causer des dommages physiques, des pertes économiques, ou menacer la vie humaine et le bien-être, s'il se produit dans une région habitée par l'homme, une zone agricole ou industrielle.

Il faut cependant noter que dans la perspective de l'ingénieur, ce terme est utilisé en un sens plus spécifique, mathématique, et signifie la probabilité d'occurrence, dans un laps de temps spécifié et une région donnée, d'un phénomène potentiellement destructeur, d'une sévérité ou intensité donnée.

ALÉA DÛ À L'HOMME

Situation qui peut avoir des conséquences catastrophiques pour une société. Elle est due à un certain usage de la technologie, à une interaction entre l'homme et son environnement, ou à un problème de relation à l'intérieur de la communauté ou entre communautés.

ALÉAS NATURELS

Phénomènes naturels qui se produisent dans l'environnement de populations ; ils présentent une menace pour les personnes, les structures et l'économie, et peuvent conduire à une catastrophe. Ils sont causés par des situations ou des changements biologiques, géologiques, sismiques, hydrologiques, ou météorologiques, dans l'environnement naturel.

ANALYSE DE LA VULNÉRABILITÉ (Voir aussi Vulnérabilité)

Processus par lequel on évalue la vulnérabilité d'éléments menacés spécifiés, exposés à des aléas de catastrophes potentielles. Dans la perspective de l'ingénieur, l'analyse de la vulnérabilité implique l'analyse des données théoriques et empiriques concernant les effets de phénomènes particuliers, sur des types particuliers de structures. Pour les besoins d'études socio-économiques plus générales, l'analyse inclut la prise en considération de tous les éléments significatifs d'une société, y compris les considérations physiques, sociales et économiques (aussi bien à court terme qu'à long terme), ainsi que dans quelle mesure les services essentiels (et les mécanismes locaux et traditionnels de réaction) sont à même de continuer à fonctionner.

ASSISTANCE HUMANITAIRE

Opération menée par un ou plusieurs Etats, organisations intergouvernementales ou organisations non gouvernementales, tendant à procurer, dans le respect du principe de non-discrimination, des secours aux victimes, principalement civiles, de conflits armés internationaux ou non internationaux, de catastrophes naturelles ou de situations d'urgence du même ordre. L'assistance consiste en la fourniture de denrées alimentaires, de vêtements, d'abris, de médicaments, de soins médicaux et de toute autre aide similaire, indispensable à la survie des populations et propre à alléger la souffrance des victimes.

ATTENUATION

Ensemble des actions et des mesures visant à réduire et/ou à contrôler les risques existants. Ensemble des activités et mesures mises en place pour éliminer, contrôler ou réduire les vulnérabilités (Voir aussi Mitigation).

CARTE DES ALÉAS

Processus par lequel on représente géographiquement en quel endroit, et avec quelle force, des phénomènes particuliers vont probablement présenter une menace pour les personnes, les propriétés, l'infrastructure, et les activités économiques.

La carte des aléas représente sur une carte les conclusions tirées de l'évaluation des aléas, montrant la fréquence, la probabilité d'occurrence, d'aléas de magnitude et durée variées.

CARTE DES RISQUES

C'est la représentation sur une carte des conclusions tirées de l'évaluation des risques, montrant le niveau des pertes attendues dans certaines régions, durant une période particulière, consécutives à des risques de catastrophe particuliers.

CATASTROPHE

Occurrence d'une calamité soudaine qui perturbe gravement la structure de base et le fonctionnement normal d'une société (ou d'une communauté). Événements, ou succession d'événements, qui crée des victimes et provoque des dommages et/ou des pertes dans les biens, l'infrastructure, les services vitaux et les moyens de subsistance, à un degré qui dépasse les capacités normales des communautés de faire face sans assistance extérieure. Le terme catastrophe est parfois utilisé pour décrire une situation désastreuse qui a gravement perturbé les modalités normales de vie (ou écosystèmes), et exige une intervention d'urgence extraordinaire pour sauver ou préserver des vies humaines et/ou l'environnement. Les catastrophes sont souvent catégorisées selon leurs causes apparentes ou la vitesse à laquelle elles frappent (Voir Catastrophes technologiques ; Catastrophes dues à l'homme).

CATASTROPHES ANTHROPIQUES (DUES À L'HOMME)

Catastrophes ou situations d'urgence dont les principales causes directes sont des actions humaines identifiables, volontaires ou autres. Outre les "catastrophes technologiques", cela implique essentiellement des situations dans lesquelles des populations civiles souffrent des morts et blessures, la perte de leurs biens, ou de services de base, ou de moyens d'existence, à la suite de guerres, guerres civiles ou autres conflits.

Dans de nombreux cas, les personnes sont forcées de quitter leur habitat, provoquant des rassemblements de réfugiés, ou de personnes déplacées à l'intérieur ou à l'extérieur du pays.

CATASTROPHES TECHNOLOGIQUES

Situations dans lesquelles un grand nombre de personnes, de biens, d'infrastructures ou d'activités économiques sont directement et négativement affectés par des accidents industriels majeurs, des cas de pollution sévère, des accidents nucléaires, des catastrophes aériennes (dans des régions à dense population), des incendies de grande amplitude ou des explosions.

CONFLIT

Une relation entre deux ou plusieurs parties [individus ou groupes] qui ont, ou pensent avoir, des objectifs incompatibles. Antagonisme opposition de sentiments, d'opinions entre des personnes ou des groupes.

CONTIGUUM

Nouvelle approche d'intervention où les actions de secours et de développement sont initiées et mises en œuvre de façon simultanée.

CONTINUUM

Ensemble d'éléments tels que l'on puisse passer de l'un à l'autre de façon continue : secours d'urgence, puis relèvement, reconstruction et développement.

CRISE

Rupture d'équilibre entre la production et la consommation, caractérisée par un affaiblissement de la demande, des faillites et le dommage ou moment très difficile dans la vie d'un individu d'un groupe dans le déroulement d'une activité.

ENJEU

Ce qu'on peut gagner ou perdre avec la survenue d'un aléa. L'enjeu détermine les personnes, bien, activités, moyens, patrimoine, systèmes... susceptibles d'être affectés par un aléa naturel ou anthropique et de subir des préjudices ou des dommages. Plus un enjeu est vulnérable à un aléa donné, plus le risque engendré par l'exposition de l'enjeu à l'aléa est grand.

EVALUATION

Processus par lequel on détermine l'impact d'une catastrophe ou d'événements sur une société ; les besoins en mesures immédiates de secours, pour sauver des vies et maintenir en vie les survivants ; et les possibilités d'activer la récupération et le développement.

L'évaluation est une activité interdisciplinaire, entreprise par étapes ; elle implique des enquêtes sur place, ainsi que le rassemblement, l'analyse et l'interprétation d'informations provenant de sources variées et concernant à la fois les pertes directes et les pertes indirectes, ainsi que les effets à court et à long termes. Elle inclut non seulement la détermination de ce qui s'est passé et de l'assistance qui peut être nécessaire, mais aussi la définition d'objectifs et de la manière dont une assistance adéquate peut être effectivement portée aux victimes. Elle requiert une attention portée aussi bien aux besoins à court terme qu'aux implications à long terme.

EVALUATION DES ALÉAS (Parfois signifie "analyse" des aléas)

Processus par lequel on estime, pour une zone définie, les probabilités d'occurrence d'un phénomène potentiellement destructeur, d'une magnitude donnée, dans un laps de temps spécifié. L'évaluation des aléas implique l'analyse de témoignages historiques formels ou informels, et une interprétation qualifiée des cartes topographiques existantes, géologiques, géomorphologiques, hydrologiques, et de celles montrant l'usage du sol.

EVALUATION DES RISQUES

(Parfois signifie analyse des risques)

Processus par lequel sont déterminées la nature et l'amplitude des pertes (dues à une catastrophe) qui peuvent être anticipées dans une région particulière et dans un laps de temps spécifié. Une évaluation des risques implique une analyse et une combinaison des données théoriques et des données empiriques sur les points suivants : les probabilités de réalisation d'aléas de catastrophes connues, de forces ou d'intensités données, pour chaque région ("carte des aléas"); les pertes (aussi bien physiques que fonctionnelles) attendues de l'impact de chaque menace de catastrophe potentielle, pour chaque élément menacé, dans chaque région ("analyse de la vulnérabilité" et "estimation des pertes attendues").

GESTION DES CATASTROPHES

Terme général couvrant tous les aspects de la planification préalable et de la réponse aux catastrophes. Il inclut à la fois les activités qui précèdent les catastrophes et celles qui leur sont consécutives. Il comprend la gestion des risques et les conséquences des catastrophes.

MITIGATION DES CATASTROPHES

Terme général utilisé pour couvrir toutes les activités entreprises dans l'anticipation d'événements potentiellement catastrophiques. Le terme inclut la préparation pour faire face aux catastrophes, et les mesures de réduction des risques à long terme.

La mitigation est le processus de planification et de mise en œuvre de mesures destinées à réduire les risques associés à des aléas naturels ou créés par l'homme, ainsi que de mesures permettant de faire face aux catastrophes quand elles se produisent. Les stratégies et les mesures spécifiques sont conçues sur la base de l'évaluation des risques, en fonction des décisions politiques déterminant le niveau de risque considéré acceptable ainsi qu'en fonction des ressources qui peuvent être accordées (par les autorités nationales ou régionales et par les donateurs extérieurs). Le terme "mitigation" a été utilisé par certaines institutions et certains auteurs dans un sens plus limité, qui exclut la préparation contre les catastrophes. Dans certaines occasions, le terme a été défini de sorte à inclure la réponse après la catastrophe, ce qui le rend synonyme de Gestion des catastrophes, selon la définition de ce glossaire.

PERTES ATTENDUES, EFFETS

Nombres attendus concernant les pertes de vies humaines, les blessés, les dommages à la propriété, et une perturbation grave des services vitaux et des activités économiques, effets dus à l'impact d'un aléa particulier, naturel ou créé par l'homme. Sont inclus les effets physiques, sociaux ou fonctionnels, et économiques.

PRÉPARATION CONTRE LES CATASTROPHES

Mesures qui assurent qu'une société est préparée, et capable de : a) prévoir et prendre des mesures de précaution, dans la perspective d'un danger imminent (dans le cas où une mise en garde anticipée est possible) ; b) répondre et faire face aux effets d'une catastrophe, en organisant et en apportant à temps des secours efficaces, ainsi que d'autres mesures appropriées de soulagement et d'assistance après catastrophe.

PREVENTION

Ensemble des mesures prises pour prévenir un danger, un risque, un mal, pour l'empêcher de survenir.

PRINCIPE HUMANITAIRE

"L'humanitaire n'envisage l'homme que comme un animal biologique dont on doit préserver l'existence. Les devoirs de l'humanitaire n'ont rien de devoirs éthiques : il s'agit simplement des devoirs devant l'homme comme un être vivant..." (Selon Robert Redeke)

RECONSTRUCTION

Action de restaurer : remettre en état, en vigueur, en honneur ; consolider ; rénover, réhabiliter. En humanitaire, la reconstruction est tout un programme.

RÉDUCTION DES RISQUES (À LONG TERME)

Mesures à long terme destinées à réduire l'amplitude ou la durée d'effets négatifs éventuels sur une société menacée par des risques de catastrophes inévitables ou impossibles à prévenir. Elles

y parviennent en réduisant la vulnérabilité de la population, des structures, des services, des activités économiques par rapport à l'impact de menaces connues. Des mesures typiques de réduction des risques incluent une amélioration de la qualité exigée des constructions, une délimitation des zones à inondations, une planification de l'usage du sol, une diversification des cultures, l'implantation de barrières contre les vents. Les mesures sont souvent divisées en "structurales" et "non structurales", "actives" et "passives".

REHABILITATION

Action de remettre en état, de consolider, de rénover un espace affecté par une catastrophe.

RELEVEMENT

Processus multidimensionnel mis en place durant la phase humanitaire et guidé par des principes de développement. Le relèvement s'appuie sur des actions humanitaires et produit des opportunités de développement durable.

RESILIENCE

Aptitude d'un individu, d'une communauté, ... à se construire et à vivre de manière satisfaisante en dépit de circonstances traumatiques.

RISQUE

Pour des raisons pratiques, le risque est défini comme les pertes attendues (pertes de vies, blessures, dommages à la propriété, grave perturbation des activités économiques) causées par un phénomène particulier. Le risque est fonction de la probabilité d'occurrence particulière des aléas et des pertes que chacun d'eux va causer. D'autres analystes utilisent ce terme pour exprimer la probabilité d'une catastrophe ayant pour conséquence des pertes d'un niveau particulier.

Un élément de la société est dit "menacé", "en état de risque" ou "vulnérable", quand il est exposé à des aléas de catastrophes connues et va vraisemblablement souffrir de l'impact de ces aléas si, ou quand ils se réaliseront. Les communautés, les structures, les activités ou les services concernés sont désignés par l'expression "éléments menacés".

VULNÉRABILITÉ

Degré auquel une communauté, une structure, un service ou une région géographique vont vraisemblablement souffrir des dommages ou de graves perturbations sous l'impact d'une catastrophe menaçante particulière, dommages dus à leur nature, à leur type de construction, et à leur proximité d'une zone dangereuse ou d'une région favorable aux catastrophes.

Dans la perspective de l'ingénieur, la vulnérabilité est une fonction mathématique définie par le niveau des pertes subies par un élément menacé donné, ou un groupe de tels éléments, pertes attendues comme conséquence de l'impact d'une catastrophe menaçante d'une magnitude donnée. Cette notion s'applique spécifiquement à un type de structure, et est exprimée par une échelle de 0 (dommages nuls) à (destruction totale). Pour les besoins d'études socio-économiques plus générales et de la macro analyse, la vulnérabilité est un concept moins strictement défini. Il incorpore la prise en considération de la valeur intrinsèque des éléments concernés, ainsi que de leur valeur fonctionnelle comme éléments contribuant au bien-être de la collectivité en général, et participant à la réponse à une situation d'urgence et au processus de récupération en particulier. Dans de nombreux cas, il est nécessaire (et suffisant) de se contenter des classifications qualitatives exprimées par les termes "élevé", "moyen", "bas » ; ou par une formulation explicite concernant les perturbations qui vont vraisemblablement frapper.



ANPC - TOGO

AGENCE NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE

48 Rue 225 AGP Avenue de la chance
05 BP:463 Lomé-Togo Tél: +228 22 51 02 12
E-mail: anpctogo@anpctogo.tg